

15

Education et science

1032-1100

Femmes et hommes dans les hautes écoles suisses

Indicateurs sur les différences entre les sexes



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS



crus.ch

Rektorenkonferenz der Schweizer Universitäten
Conférence des Recteurs des Universités Suisses
Conferenza dei Rettori delle Università Svizzere
Rectors' Conference of the Swiss Universities

Neuchâtel, 2011

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Femmes et hommes dans les hautes écoles suisses

Indicateurs sur les différences entre les sexes

Rédaction Emanuel von Erlach, Juan Segura

Avec la collaboration de Programme fédéral «Egalité des chances» (PFEC)
2008–2011/12
Helen Füger, membre de la direction du PFEC,
Université Fribourg
Cornelia Galliker, Coordination-Bologne, CRUS
Gabriela Obexer-Ruff, coordinatrice PFEC, CRUS
Michèle Spieler, experte

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: educIndicators@bfs.admin.ch
Auteurs: Emanuel von Erlach, Juan Segura
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 1032-1100
Prix: 14 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 15 Education et science
Langues du texte original: Allemand et français
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Page de couverture: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com
Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress / Print
Copyright: OFS, Neuchâtel 2011
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-15547-9

Table des matières

Préface	5	10 Adéquation des compétences des personnes diplômées	46
Essentiel en bref	7	11 Conditions d'emploi des personnes diplômées avec et sans enfants	48
Introduction	13	12 Personnel des hautes écoles universitaires	50
1 Taux de passage maturité – hautes écoles	16	13 Personnel des hautes écoles spécialisées et pédagogiques	52
2 Entrées dans les hautes écoles universitaires	18	Annexes	55
3 Entrées dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques	24		
4 Flux et mobilité dans les hautes écoles	30		
5 Examens finals dans les hautes écoles universitaires	34		
6 Examens finals dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques	38		
7 Taux de réussite dans les hautes écoles universitaires	40		
8 Entrée dans la vie professionnelle des personnes diplômées	42		
9 Revenu annuel brut des personnes diplômées	44		

Préface

C'est lorsqu'elle donne aux femmes et aux hommes les mêmes chances de s'y investir qu'une société fonctionne le mieux. Ce principe fondamental a marqué de son empreinte le droit suisse, avec l'inscription dans la constitution, en 1981, de l'égalité entre les sexes, et l'entrée en vigueur, en 1996, de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes. Le système de formation joue un rôle essentiel pour concrétiser ce principe. S'ils veulent avoir les mêmes possibilités de se réaliser politiquement, économiquement et socialement, hommes et femmes doivent disposer des mêmes chances de débiter et d'accomplir avec succès des études, quelle que soit le niveau de formation.

Le système suisse de formation a connu de profondes mutations au cours des vingt dernières années. Le paysage des hautes écoles notamment a été complètement remodelé, par la mise en place des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques à partir du milieu des années 1990, et par la mise en œuvre progressive de la réforme de Bologne. Les conséquences de ces changements sur l'égalité des chances dans les hautes écoles suisses sont particulièrement intéressantes, tant sur le plan politique que sur le plan social. La présente publication, consacrée à ce thème, analyse sous l'angle de l'appartenance sexuelle les entrées dans les hautes écoles, les parcours d'études, les diplômes obtenus, les entrées sur le marché du travail et la composition des personnels des hautes écoles. Elle montre dans quels domaines le rapport hommes-femmes tend vers l'égalité et dans quels autres la situation est restée inchangée, voire s'est détériorée.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'Office fédéral de la statistique (OFS) et la Conférence des recteurs des universités suisse (CRUS). Elle se fonde sur le monitoring, réalisée par la CRUS, des conséquences de la réforme de Bologne sur le comportement des femmes et des hommes face aux études, dans notre système d'études échelonné. Par rapport à la première publication conjointe, parue en 2009, cette nouvelle édition élargit le spectre d'analyse, en y incluant les hautes écoles spécialisées et pédagogiques. L'OFS présente par ailleurs sur son portail Statistique Suisse des indicateurs des hautes écoles ventilés selon le sexe, qui sont actualisés chaque année.

Nous espérons que les résultats présentés ici contribueront à faire avancer la cause de l'égalité entre les sexes dans les hautes écoles.

Neuchâtel, septembre 2011



Jürg Marti
Directeur de l'Office fédéral de la statistique

Toutes les universités et hautes écoles ont été en mesure d'afficher des progrès importants au cours de la dernière décennie en matière de parité hommes-femmes. Les deux programmes fédéraux «Egalité des chances 2000–2011» y ont fortement contribué. Dans toutes les universités et hautes écoles des bureaux de l'égalité ont été créés et des mesures de tutorat et de promotion de la carrière ont été mises en place, le tout accompagné de projets portant sur la carrière académique et la parenté, ce qui a fortement accéléré le changement. Des progrès ont aussi été accomplis en matière de surveillance de l'égalité et d'intégration de ces thèmes dans les assurances qualité et les procédures de recours.

Dans le cadre des réformes de Bologne, qui ont commencé à être mises en œuvre dès 2003 dans les universités suisses, certaines craintes se sont exprimées quant au fait que l'introduction d'un degré d'étude supplémentaire, provoquerait une fois de plus un recul de la parité des sexes et aurait un impact négatif sur la trajectoire des femmes dans les hautes écoles. C'est la raison pour laquelle la CRUS, à l'initiative de la Conférence des délégués à l'égalité et avec le soutien du Programme fédéral de l'égalité des chances, a décidé de faire une enquête sur les comportements des hommes et des femmes pendant leurs études à l'aide d'un monitoring et de procéder tous les deux ans à une analyse. Dans la première édition de 2009 «Les femmes et les hommes dans le système de Bologne»¹, l'on a pour la première fois analysé et publié un certain nombre d'indicateurs spécifiques du point de vue de l'égalité. La seconde édition vient de sortir. Elle a été enrichie par l'adjonction d'indicateurs concernant la transition gymnase – haute école et la proportion de femmes dans le corps professoral; on y a également intégré des données concernant les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques.

Comme les résultats le démontrent, la proportion de femmes a augmenté à tous les échelons. Mais, bien que dans l'ensemble les comportements des femmes et des hommes en matière d'études soient de plus en plus proches dans les hautes écoles universitaires, il persiste toutefois des différences sexospécifiques non négligeables. Parfois ces différences tiennent à celles qui existent entre les disciplines. Ce qui place au premier plan la thématique du choix des études ainsi que la ségrégation horizontale

qu'on a pu y observer, qui déploie déjà ses effets au moment de choisir un métier et une formation, mais aussi au moment du passage du gymnase à la haute école. La présence plus ou moins marquée des femmes et des hommes dans certaines spécialités a un impact sur l'entrée dans le marché du travail et est en rapport avec une inégalité des genres indirecte dans ce dernier.

On peut observer que la proportion hommes-femmes au niveau du doctorat est plus équilibrée. En dépit de cela, les femmes et les hommes ne peuvent toujours pas exploiter leur potentiel de la même façon dans les sciences et la recherche. Malgré leurs compétences, les femmes qui mènent avec succès une carrière scientifique et obtiennent une chaire sont toujours moins nombreuses que les hommes. Donc, plus le niveau universitaire augmente, plus la part des femmes diminue de façon disproportionnée en Suisse.

Dans la compétition internationale autour des meilleurs postes de formation et de recherches, et donc les plus attrayants, l'égalité des genres joue un rôle essentiel et est considéré comme le critère de qualité le plus important. Pour être à même de relever les défis actuels dans la compétition européenne et internationale, il est par conséquent important de poursuivre les efforts déployés dans les universités et hautes écoles suisses pour promouvoir l'égalité des chances et de la développer et de l'ancrer profondément, afin que les femmes et les hommes puissent, sur un pied d'égalité, épanouir leur potentiel dans les sciences et la recherche. Ce monitoring qui est une activité pionnière à l'échelon européen devrait contribuer à détecter à temps les changements et les nouvelles tendances.

Genève, septembre 2011



Prof. Dr. Yves Flückiger, vice-recteur
de l'Université de Genève
Président du Programme Fédéral Egalité
des Chances 2008–2011

¹ Femmes et hommes dans le système de Bologne. Indicateurs reflétant les différences entre les sexes dans les hautes écoles universitaires, OFS/CRUS, Neuchâtel, 2009.

Essentiel en bref

Hausse de la participation des femmes dans les hautes écoles

Depuis trente ans, toujours plus de femmes entament ou achèvent des études avec succès dans les hautes écoles universitaires. Cette part fléchit légèrement à mesure que les niveaux d'études augmentent. Le niveau du doctorat est celui qui compte la plus faible proportion de femmes. Pourtant, à ce niveau aussi, les différences entre le nombre d'hommes et de femmes se sont réduites durant les dernières années. Si les personnes qui ont été scolarisées à l'étranger sont exclues de l'analyse, 48% de la population entrante au niveau doctorat et 44% des nouveaux titulaires d'un doctorat sont des femmes en 2010.

Dans les hautes écoles spécialisées (sans les hautes écoles pédagogiques), le taux des entrants de sexe féminin aux niveaux bachelor et master dépasse largement 40%. On retrouve ce chiffre pour les titres de niveau diplôme/bachelor. Etant donné que les filières d'études de master n'ont été introduites dans les HES sur une large échelle qu'à partir de 2008, aucun constat ne peut encore être formulé pour ce niveau-là.

Dans les hautes écoles pédagogiques (HEP), les hommes sont nettement minoritaires. Un entrant sur cinq au niveau bachelor et un entrant sur quatre au niveau master est un homme. Et un peu plus de 10% seulement des titres de bachelor sont décernés à des hommes.

Importantes disparités entre les domaines d'études dans les nombres d'hommes et de femmes

Quel que soit le type de haute école, les parts d'hommes et de femmes varient relativement fortement selon les domaines d'études. Dans les HEU, les Sciences exactes, les Génies mécanique et électrique, les Sciences économiques ainsi que les Sciences de la construction et la mensuration comptent une majorité d'hommes aussi bien en début qu'en fin d'études, et cela à pratiquement tous les niveaux d'études. Quant aux femmes, elles sont très nettement majoritaires dans la plupart des niveaux d'études dans la Médecine vétérinaire, en Langues et littérature, en Pharmacie ainsi que dans les Sciences humaines et sociales, que l'on considère le nombre d'entrées ou de titres décernés. Dans les hautes écoles spécialisées (HES), les domaines d'études «Architecture et construction» (plus de 70% d'hommes qui entament ou achèvent des études avec succès) et «Technique et IT» (90% d'entrées et de titres décernés) sont dominés par les hommes. On recense une nette majorité de femmes dans les domaines d'études «Santé», «Travail social», «Linguistique appliquée» et «Psychologie appliquée».

Comme il l'a été mentionné plus haut, la majeure partie des étudiantes et étudiants qui entament ou achèvent avec succès des études dans les HEP sont des femmes.

Egalité des chances entre femmes et hommes dans l'accès au marché du travail

Les chances d'accès au marché du travail sont à peu près semblables entre les hommes et les femmes. Les chiffres des hommes sont à peine plus élevés que ceux des femmes. Cette petite différence s'explique en premier lieu par les proportions différentes d'hommes et de femmes dans les différents domaines d'études.

Tant les mères que les pères sont plus nombreux à travailler à temps partiel que les femmes et les hommes sans enfant. La part des pères qui exercent une activité à plein temps au total des hommes actifs occupés est néanmoins deux fois plus élevée que la part des mères qui travaillent à plein temps au total des femmes actives occupées.

Beaucoup moins de professeures que de professeurs

Si l'on considère les hautes écoles en tant qu'employeur, les disparités entre les sexes sont très différentes de celles que l'on rencontre lorsque l'on considère les hautes écoles en tant qu'établissement de la formation.

Certes, les parts des femmes au niveau hiérarchique le plus élevé (professorat) ne cessent de croître. Pourtant, les professeurs sont toujours beaucoup plus nombreux que les professeures. Les HEP affichent le plus faible pourcentage d'hommes (59%). La part des professeurs grimpe à 69% dans les HES. Dans les HEU, 83% des postes de professeur sont occupés par des hommes.

L'essenziale in breve

Aumenta la partecipazione universitaria delle donne

Negli ultimi trent'anni il numero di donne che accedono alle università e ai politecnici federali e che conseguono il relativo titolo di studio è aumentato costantemente. Tuttavia la rappresentanza femminile cala con il crescere del livello di studio, fino al dottorato, cui hanno accesso poche donne. Anche in questo caso, però, il rapporto di mascolinità si è decisamente equilibrato negli ultimi anni. Se si escludono dall'analisi le persone che hanno seguito la formazione all'estero, nel 2010 la percentuale di donne che hanno intrapreso studi di dottorato raggiunge il 48%, mentre la quota di titoli conseguiti da donne è del 44%.

Alle scuole universitarie professionali SUP (escluse le alte scuole pedagogiche ASP), oltre il 40% degli iscritti sia per il livello bachelor che per il master è di sesso femminile. Stessa percentuale per i titoli di studi conseguiti ai livelli bachelor/diploma. Poiché il livello master è stato introdotto in tutte le SUP solo dal 2008, per il momento non è ancora possibile tirare conclusioni in proposito.

Nelle alte scuole pedagogiche (ASP) gli uomini sono in netta minoranza: solo un quinto del totale degli iscritti al livello bachelor e un quarto al master e solo il 10% degli uomini consegue un titolo di studio bachelor.

Grandi differenze specifiche per settore del rapporto di mascolinità

A prescindere dal tipo di scuola universitaria, la percentuale di uomini e di donne varia molto a seconda delle discipline. Gli uomini dominano alle università sia per numero di iscritti che per titoli praticamente in tutti i livelli di studio nelle seguenti discipline: scienze esatte, ingegneria meccanica ed elettronica, scienze economiche, edilizia e geodesia. Maggioritaria è invece la presenza femminile in quasi tutti i livelli di studio sia per numero di iscritti che per titoli conseguiti nelle seguenti discipline: veterinaria, lingue e letteratura, farmacia, scienze umane e sociali.

Nelle SUP le discipline preferite dagli studenti di sesso maschile sono «architettura ed edilizia» (oltre il 70% di uomini degli iscritti e dei diplomati) e «tecnica e IT» (più del 90% degli iscritti e dei diplomati). Più specifiche per studentesse sono, invece, le discipline «salute», «lavoro sociale», «linguistica applicata» e «psicologia applicata».

Come già citato, la maggior parte delle persone iscritte e diplomate alle ASP è di sesso femminile.

Equilibrio tra uomini e donne nell'accesso al mercato del lavoro

L'accesso al mercato del lavoro si rivela simile per gli uomini e per le donne. Una piccola differenza tra i sessi, rappresentata da una percentuale superiore di uomini che accede al mondo del lavoro, si spiega in primo luogo con il diverso tasso di uomini e donne nei singoli settori specifici.

Padri e madri lavorano più spesso a tempo parziale rispetto a uomini e donne senza figli. Il numero di padri con impieghi a tempo pieno sul totale degli addetti di sesso maschile è più del doppio rispetto al numero di madri che lavorano a tempo pieno sul totale delle addette.

Molti meno professori di sesso femminile che maschile

Per quanto riguarda il rapporto di mascolinità nel corpo docente, la rappresentanza femminile di professori che lavorano presso le scuole universitarie è decisamente inferiore a quella delle relative studentesse.

In effetti il numero di donne presenti ai livelli gerarchici più elevati (corpo docente) è in costante crescita, ma il numero di professori di sesso maschile è come sempre superiore a quello di sesso femminile. La percentuale più bassa di professori uomini si constata nelle ASP (59%). Tale cifra passa al 69% nelle SUP, fino a raggiungere quota 83% nelle università e nei politecnici federali.

Key facts at a glance

Increasing women's participation in higher education

Over the past 30 years, a steady increase has been observed in the share of women gaining admission to and graduating from Swiss institutions of higher education. However, it is still the case that the share of women is slightly lower in higher degree levels. The share of women is lowest at the doctoral level. But even at this level, the numerical sex ratio has increasingly converged in recent years. If persons with a foreign educational background are excluded from the analysis, by 2010, women already accounted for 48% of admissions into and 44% of degrees from the doctoral level.

In universities of applied sciences (UAS, excluding universities of teacher education [UTE]), well over 40% of incoming students are female, both at the Bachelor's and the Master's level. This is also the case for graduations at the Bachelor/Diploma level. Since Master's degree programmes were introduced across the board in universities of applied sciences only as of 2008, no firm statements can be made about this kind of degree.

Men are clearly in the minority in universities of teacher education. They account for one fifth of admissions to the Bachelor's level and one-quarter of admissions to the Master's level. Moreover, only slightly more than 10% of Bachelor's degrees are obtained by men.

Major numerical sex ratio differences depending on the field of study

Irrespective of the type of university, the share of women and men varies greatly from one field of study to another. In Swiss institutions of higher education, men are also numerically dominant both in admissions and graduations in practically all degree levels of the exact sciences, mechanical and electrical engineering, economics, as well as civil engineering and geodesy. In most degree levels, a large majority of the student body gaining admission to and graduating from degree programmes in veterinary medicine, linguistics and literary studies, pharmacology, and the social sciences and humanities are female.

In the universities of applied sciences, the male-dominated fields are architecture and construction (over 70% men both for admissions and graduations) and engineering and IT (well over 90% both for admissions and graduations). On the other hand, women are clearly in the majority in the fields of health, social work, applied linguistics and applied psychology.

As mentioned above, women account for a large majority of admissions to and graduations from universities of teacher education.

Similar situation for women and men during entry into the labour market

Entry into the labour market is by and large similar for men and women. A small difference between the sexes, which is reflected in a slightly higher number of men entering the labour market, is primarily attributable to the different shares of men and women in various fields of study.

Both mothers and fathers work more often part-time than women and men without children. But the share of fathers working full-time in the total of employed men is twice as high as the share of women working full-time in the total of employed women.

Markedly fewer female than male professors

If universities are viewed as employers, their numerical gender balance is very different than if they are viewed as educational institutions.

Although the share of women at the highest level of the institutional hierarchy (professorships) is growing continuously, there are still markedly more male than female professors. The lowest share of male professors is found in the universities of teacher education (59%). In the universities of applied sciences this share reaches 69%. In the Swiss institutions of higher education, men account for as much as 83% of all professorships.

Introduction

L'objectif de la présente publication est de fournir des chiffres sur lesquels s'appuyer dans les discussions sur la politique des hautes écoles. L'égalité entre les sexes en constitue le thème principal.

Au cours des dix dernières années, la part des femmes s'est sensiblement accrue à tous les échelons hiérarchiques des hautes écoles suisses. La tendance générale, cependant, qui est celle d'une diminution de leur présence au fur et à mesure de la progression dans l'échelle hiérarchique, s'est elle maintenue. L'expression utilisée pour décrire ce phénomène est celle de «leaky pipeline» (tuyau qui fuit). Si l'on considère les entrées au niveau licence/diplôme/bachelor dans les hautes écoles universitaires (HEU), la part des femmes atteignait par exemple un peu plus de 50% en 2010. Dans les échelons supérieurs pourtant, cette part dépasse à peine 40% chez les titulaires d'un doctorat et est inférieure à 20% chez les professeurs. Le même phénomène s'observe dans les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP): plus le niveau hiérarchique est élevé, plus la proportion de femmes y est faible.

En instituant deux cycles d'études (bachelor et master), la réforme de Bologne a eu pour effet d'introduire un niveau d'études supplémentaire. La question de savoir si ce découpage a des conséquences, et, le cas échéant lesquelles, sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes présente dès lors un intérêt particulier pour la politique des hautes écoles.

Dans le cadre d'un monitoring de Bologne, la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) a décidé de vérifier différents aspects de la réforme de Bologne. Les conséquences éventuelles de la réforme de Bologne sur l'égalité entre les sexes durant les études et dans l'accès au doctorat et au marché du travail figurent au nombre des questions étudiées. La présente publication apporte une contribution à cette étude en fournissant des données statistiques sur les effets de la réforme de Bologne sur la question de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

A la différence de la première publication de l'Office fédéral de la statistique consacrée à ce thème, et intitulée «Femmes et hommes dans le système de Bologne»², la présente publication a un spectre plus vaste. Elle contient d'une part des indicateurs sur les taux de passage entre la maturité et les hautes écoles et sur le personnel des hautes écoles. D'autre part, on y trouve également des chiffres sur les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Plusieurs HEP sont intégrées dans des HES. Dans la présente publication, elles ont toujours été comptabilisées avec les HEP.

Les indicateurs mettent en lumière les aspects suivants:

- Taux de passage et entrées
- Taux de réussite et diplômes
- Mobilité entre niveaux d'études
- Transition entre études et travail
- Personnel des hautes écoles
(avec accent sur les professeurs)

L'analyse se concentre sur les niveaux d'études du bachelor, du master et du doctorat. Les indicateurs sur le passage entre les études et le monde du travail se basent sur l'enquête de l'OFS auprès des personnes diplômées des hautes écoles³. A l'exception des chiffres sur les entrées dans les hautes écoles et sur la transition études-travail, les personnes qui ne vivaient pas en Suisse avant le début de leurs études (étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger) ont été exclues des différents indicateurs. En effet, en raison de leurs pourcentages très différents dans les niveaux et les domaines d'études, leur prise en compte aurait pour effet de limiter l'interprétation des données, en particulier en ce qui concerne le passage entre les niveaux d'études.

² Femmes et hommes dans le système de Bologne. Indicateurs reflétant les différences entre les sexes dans les hautes écoles universitaires, OFS/CRUS, Neuchâtel, 2009.

³ www.graduates-stat.admin.ch

Remarques

Les personnes qui ne vivaient pas en Suisse avant le début de leurs études (étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger) ont été exclues dans la plupart des différents indicateurs. En effet, en raison de leurs pourcentages très différents dans les niveaux et les domaines d'études, leur prise en compte aurait pour effet de limiter l'interprétation des données, en particulier en ce qui concerne le passage entre les niveaux d'études.

Plusieurs hautes écoles pédagogiques (HEP) sont intégrées dans des hautes écoles spécialisées (HES). Dans la présente publication, ces HEP sont analysées avec les autres HEP. Par conséquent, les chiffres sur les HES ne contiennent aucune donnée sur des HEP intégrées.

Les données sont exploitées par domaines d'études. Il convient de relever que les filières d'études ne sont pas toutes proposées à tous les niveaux d'études. Ainsi, les

domaines d'études ne se composent pas toujours des mêmes filières d'études selon les niveaux d'études. Ces différences de composition peuvent influencer la part des femmes et des hommes dans les domaines d'études.

Les données utilisées pour les indicateurs des hautes écoles ont été recueillies dans le cadre de différentes enquêtes. La plupart sont fournies par le Système d'information universitaire suisse (SIUS). Les autres données sont issues de l'Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles.

Dans les graphiques, les domaines d'études sont classés le plus souvent dans l'ordre décroissant des pourcentages de femmes. Les graphiques renseignent aussi sur le total des entrées et des titres décernés dans les domaines d'études correspondants.

Indicateurs

1 Taux de passage maturité – hautes écoles

L'interface entre le degré secondaire II et le degré tertiaire constitue le point de départ de l'analyse de l'égalité entre les sexes dans les hautes écoles. Cette analyse se base sur le taux de passage entre la maturité et les hautes écoles. Le taux renseigne sur le pourcentage de personnes qui entament effectivement des études dans une haute école après l'obtention de la «maturité», soit le titre qui donne accès aux hautes écoles.

Taux de passage maturité gymnasiale – hautes écoles universitaires

Depuis le milieu des années 90, le taux de passage entre la maturité gymnasiale et les hautes écoles universitaires (HEU) ne cesse de reculer⁴. Ce repli est dû principalement à la mise en place des hautes écoles spécialisées (HES) et des hautes écoles pédagogiques (HEP), qui ont élargi l'offre d'études pour les titulaires d'une maturité gymnasiale. Il a été provoqué en particulier par la création des HEP, qui centralisent les offres de cours de formation des enseignants (et qui requièrent en général un certificat de maturité gymnasiale). Le taux de passage entre la maturité gymnasiale et l'ensemble des hautes écoles (HEU, HES et HEP) s'établit entre 92% et 93%.

Le taux de passage maturité gymnasiale – haute école universitaire est, depuis toujours, plus élevé chez les hommes que chez les femmes. La différence moyenne entre les sexes pour les cohortes ayant obtenu une maturité gymnasiale entre 2001 et 2007 atteint environ 15 points de pourcentage. Ainsi, 85% des hommes de la cohorte de 2007 ont entamé des études dans une HEU. Chez les femmes, elles ne sont que 70%.

Taux de passage global maturité gymnasiale – hautes écoles

La mise en place du système des HES et l'ancrage de différentes formations dans le degré tertiaire (formation des enseignants pour les degrés préscolaire et primaire et métiers de la santé) ont rendu l'offre d'études dans les hautes écoles plus attrayante pour les femmes. Par conséquent, la différence entre les sexes est nettement moins marquée si l'on considère le taux de passage entre la maturité gymnasiale et l'ensemble des hautes écoles. Ainsi, 11% des femmes de la cohorte de 2007 ont entamé des études dans une HES,

et 11% ont fait de même dans une HEP. A l'inverse, 6% seulement de leurs collègues masculins ont décidé d'entrer dans une HES, tandis que 2% ont choisi de poursuivre leurs études dans une HEP. Dans l'ensemble, 92% des femmes et 94% des hommes de la cohorte de 2007 ont entamé des études dans une haute école (HEU, HES ou HEP).

Taux de passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées

D'une manière générale, le taux de passage maturité professionnelle – haute école spécialisée est beaucoup plus bas que le taux de passage maturité gymnasiale – haute école universitaire. Si l'on considère les cohortes de 2002, le taux de passage maturité professionnelle – HES atteint 56%, contre 79% pour le taux de passage maturité gymnasiale – HEU. Cette différence tient d'abord au fait que la maturité professionnelle, à la différence de la maturité gymnasiale, non seulement ouvre la voie aux hautes écoles, mais donne aussi accès à des emplois en rapport avec les qualifications sur le marché du travail. En outre, les personnes au bénéfice d'une maturité professionnelle ont également la possibilité d'entamer, toujours dans le degré tertiaire, une formation professionnelle supérieure. Les taux de passage maturité gymnasiale – HEU se stabilisent assez rapidement, au plus tard deux ans après l'obtention du certificat. Inversement, une part non négligeable des titulaires d'une maturité professionnelle (environ 10%) ne se lancent que plus tard dans des études HES.

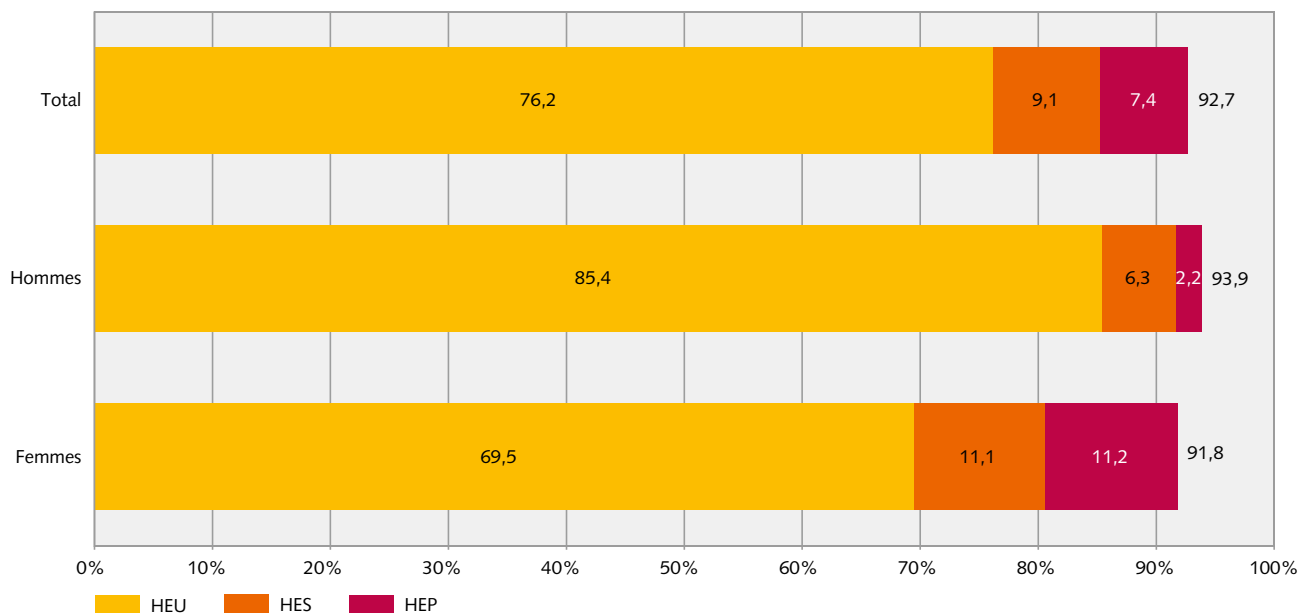
Chez les titulaires d'une maturité professionnelle, les taux de passage diffèrent sensiblement entre les femmes et les hommes. Les taux de passage des femmes sont beaucoup plus bas que ceux des hommes. Même si le taux de passage des femmes (40% pour la cohorte 2007) est en hausse, il reste nettement inférieur à celui des hommes (65%).

La maturité professionnelle n'offre aucun accès direct aux hautes écoles universitaires. A condition de réussir un examen complémentaire, les titulaires d'une maturité professionnelle peuvent toutefois également accéder aux études universitaires (passerelle «maturité professionnelle – haute école universitaire»). Cette option n'est que rarement choisie. Le taux de passage maturité professionnelle – haute école universitaire par le biais de cette passerelle s'inscrit ainsi à près de 3% pour la cohorte de 2006.

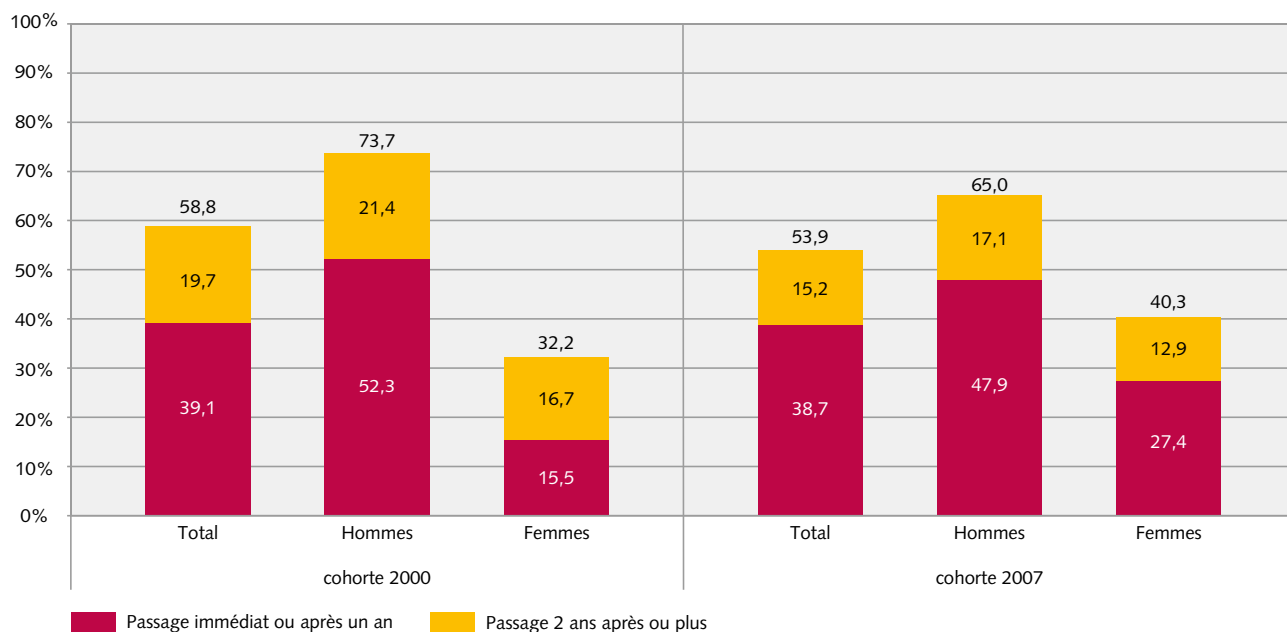
⁴ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1.indicator.10108.106.html>

1 Taux de passage maturité – hautes écoles

Taux de passage global maturité gymnasiale – hautes écoles selon le sexe et le type de haute école, cohortes de maturité 2007



Taux de passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées selon le sexe, cohortes de maturité 2000 et 2007



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2 Entrées dans les hautes écoles universitaires

Entre 1980 et 2010, le nombre des entrées au niveau licence/diplôme et bachelor dans les hautes écoles universitaires (HEU) est passé de près de 11'000 à 19'000. La hausse avait été plus ou moins régulière jusqu'au début du nouveau millénaire. Le nombre d'entrées a crû rapidement entre 2001 et 2003, avant de retomber en 2004 à un niveau beaucoup plus bas, en particulier chez les hommes. La diminution de la durée de scolarité dans les écoles de maturité gymnasiale de quelques cantons (maturité doublée), ramenée de quatre à trois ans, et une réforme de l'armée qui rend plus difficile d'entreprendre des études immédiatement après l'école de recrues sont à l'origine de ce recul. Depuis 2004, le nombre des entrées est reparti à la hausse.

Pendant la période sous revue, la part des femmes est passée de 38 % à plus de 50 %. Depuis 2001, les femmes qui entament des études au niveau licence/diplôme/bachelor sont même un peu plus nombreuses que les hommes.

Population entrante scolarisée en Suisse

En 2010, le rapport entre les hommes et les femmes était à peu près équilibré à tous les niveaux d'études parmi la population entrante dans une HEU et scolarisée en Suisse.

Concrètement, la part des femmes se montait à 53 % au niveau du bachelor, à 51 % au niveau du master et à 48 % au niveau du doctorat. Selon les prévisions, les écarts entre les niveaux d'études devraient se réduire encore dans les années à venir.

On constate de plus importantes différences dans la représentation des hommes et des femmes entre les domaines d'études. Aux niveaux du **bachelor** et du **master**, la part des femmes se situe dans une fourchette comprise entre 30 % et 70 % dans environ deux tiers des domaines d'études. Dans les Génies mécanique et électrique ainsi que dans les Sciences exactes, les hommes représentent plus de 70 % des entrées. Dans les Sciences économiques aussi, à tous les niveaux d'études examinés, au moins deux tiers des entrants sont des hommes. Les hommes sont en revanche en nette sous-représentation (moins de 30 % des entrées) aux niveaux bachelor et master dans les domaines d'études de la Pharmacie, des Langues et de la littérature ainsi que des Sciences sociales.

Au niveau du **doctorat**, le nombre parfois réduit d'entrées dans les différents domaines d'études limite les possibilités d'analyse. Globalement, les résultats au niveau du doctorat sont similaires à ceux observés au niveau du bachelor et du master. Seuls les domaines de la Médecine vétérinaire et des Langues et de la littérature comptent plus de 70 % de femmes.

La mise en œuvre de la réforme de Bologne n'a pas eu lieu selon le même calendrier dans les domaines d'études et les hautes écoles. Par conséquent, il n'est actuellement pas toujours possible de comparer en détail les différents niveaux d'études dans tous les domaines d'études.

En outre, il n'est guère possible d'établir des comparaisons entre les différents niveaux d'études dans le domaine d'études «Interdisciplinaire et autre», car certaines branches d'études ne sont proposées qu'à un seul niveau (p.ex. master dans la recherche genre).

D'une manière générale, la moyenne d'âge des doctorantes et des doctorants issus du système éducatif suisse est très semblable au début du doctorat. En 2010, tant les femmes que les hommes étaient âgés de 29 ans environ. On trouve cependant d'importantes différences entre les domaines d'études (chez les hommes: entre 26,8 ans dans les Sciences exactes et dans les Génies mécanique et électrique et 32,8 ans dans les Sciences historiques et la culture; chez les femmes: entre 25,7 ans en Sciences exactes et 32,1 ans Langues et littérature). Dans plus de la moitié des domaines d'études pour lesquels nous disposons d'au moins 50 cas pour le calcul de l'âge d'entrée, les femmes entament leur doctorat plus tôt que les hommes.

2 Entrées dans les hautes écoles universitaires

Population entrante scolarisée à l'étranger

La Suisse compte une très forte proportion de population estudiantine étrangère qui a accompli une formation préalable en dehors de la Suisse (étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger). Ils représentent 16% des entrées au niveau du bachelor, 26% au niveau du master et 50% au niveau du doctorat. Lorsque l'on s'intéresse à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, la question se pose de savoir si les pourcentages de femmes dans les différents niveaux et domaines d'études diffèrent de ceux des Suissesses et des étudiantes étrangères qui sont issues du système éducatif suisse.

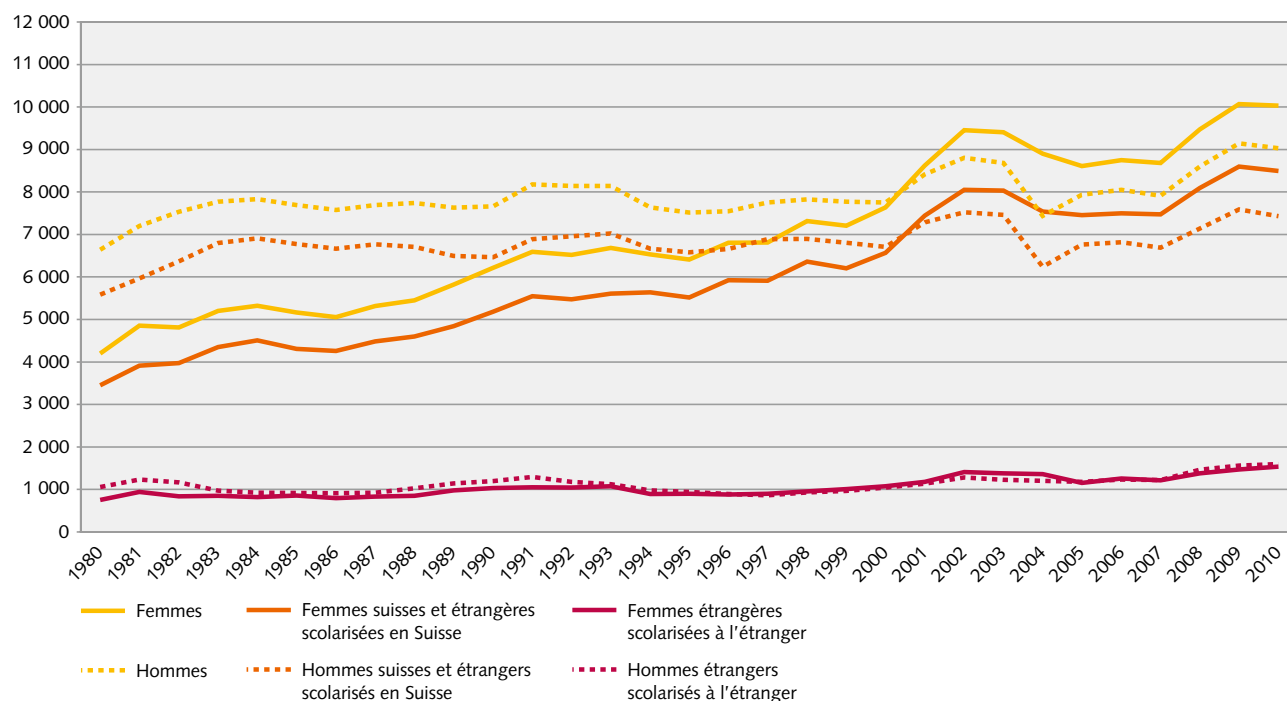
Dans l'ensemble, les étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger n'influencent que marginalement les parts d'hommes et de femmes dans les entrées. Aux niveaux du bachelor et du doctorat, le pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés à l'étranger est légèrement plus élevé que celui des étudiantes étrangères scolarisées à l'étranger, ce qui a pour effet de réduire très légèrement le pourcentage de femmes à ces niveaux (d'un point de pourcentage au niveau du bachelor et de deux points au niveau du doctorat). L'influence des étudiantes étrangères scolarisées à l'étranger sur la répartition entre les sexes dans les entrées dans les différents domaines d'études varie cependant selon les niveaux d'études.

Au niveau du bachelor, l'effet des étudiantes qui ont accompli leur formation préalable à l'étranger sur la part des femmes est inférieur à cinq points dans tous les domaines d'études. Au niveau du master, la prise en compte des étudiantes étrangères scolarisées à l'étranger réduit l'écart entre les sexes de 12 points de pourcentage dans les Sciences économiques et dans les filières d'études Interdisciplinaires des sciences techniques.

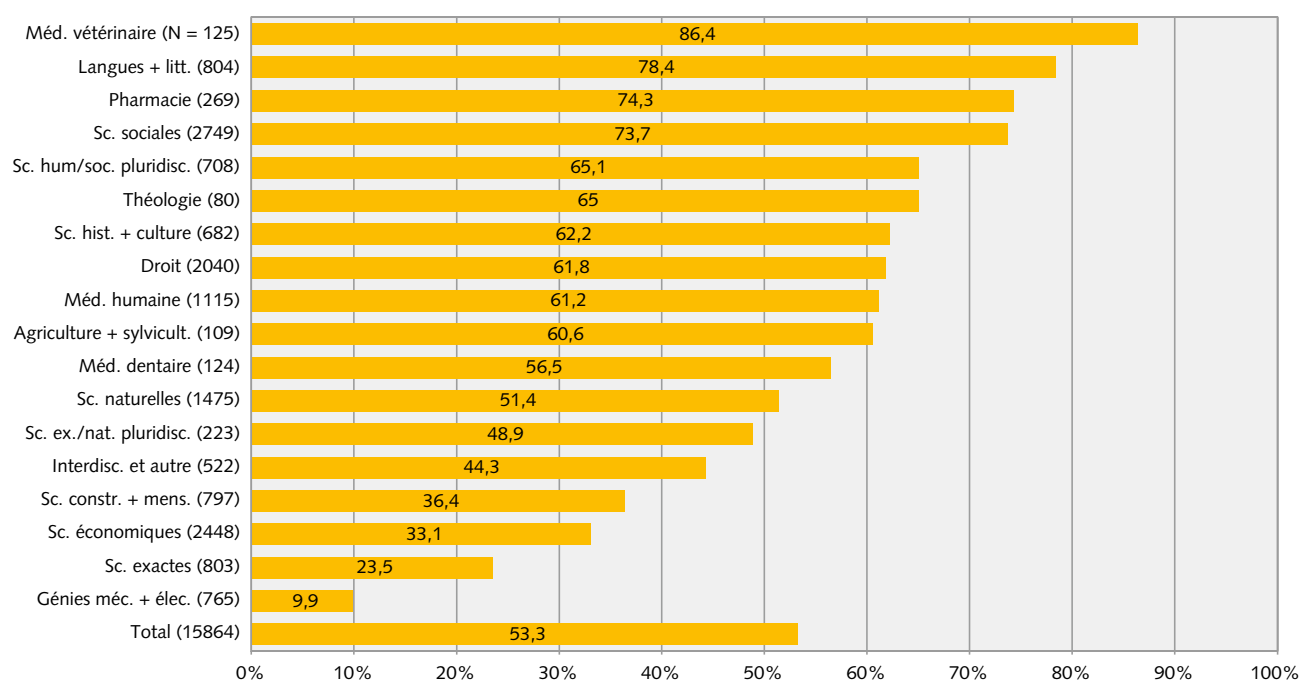
Mais c'est au niveau du doctorat que l'influence des étudiantes étrangères scolarisées à l'étranger sur la part des femmes dans les différents domaines d'études est la plus manifeste. Dans les Sciences économiques, leur prise en compte dans le calcul des entrées réduit l'écart entre les sexes de 25% en faveur des femmes. En outre, les étudiantes étrangères qui ont accompli leur formation préalable à l'étranger ont également pour effet d'accroître sensiblement la part des femmes dans les Génies mécanique et électrique ainsi que dans les filières d'études interdisciplinaires des domaines des «Sciences exactes et naturelles» et de la «Médecine et pharmacie»).

2 Entrées dans les hautes écoles universitaires

Evolution de la population entrante HEU au niveau licence/diplôme/bachelor selon le sexe, la nationalité et le lieu de scolarisation avant le début des études



Bachelor HEU (population entrante): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010
Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés. N = nombre d'entrants (h/f).

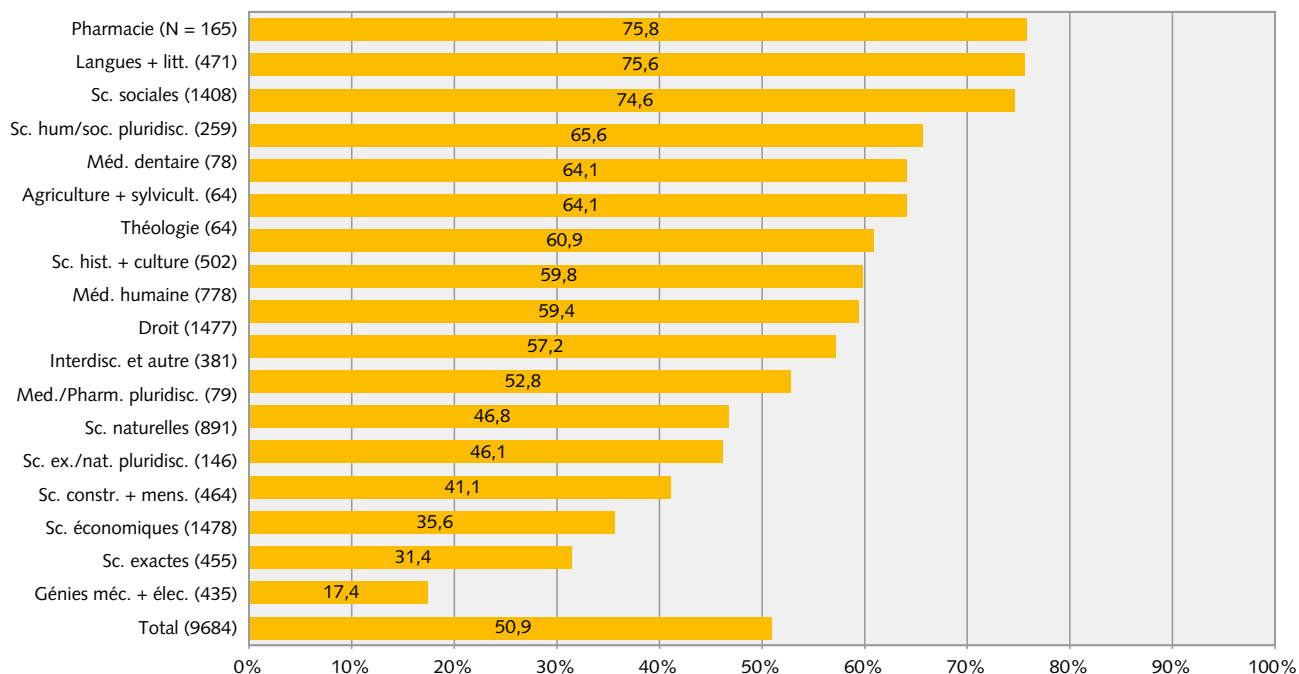
Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

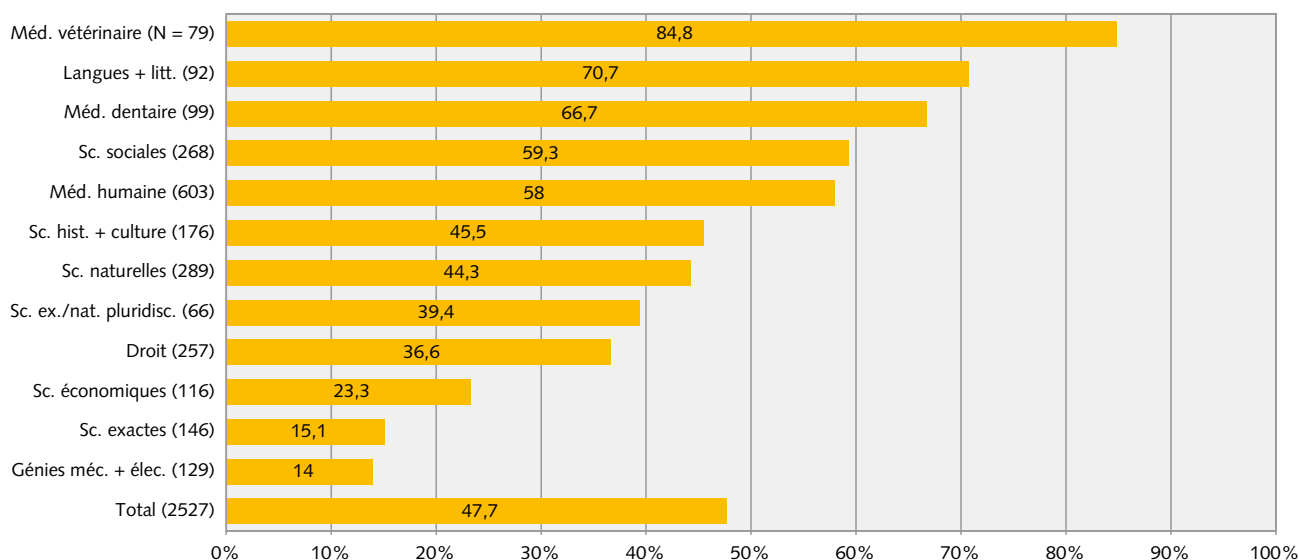
2 Entrées dans les hautes écoles universitaires

Master HEU (population entrante): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse

**Doctorat (population entrante): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010**

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés. N = nombre d'entrants (h/f).

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2 Entrées dans les hautes écoles universitaires

T1 Âge de la population entrante HEU au niveau doctorat selon le domaine d'études et le sexe, en 2010

	Total	Hommes	Femmes
Total (N = 2527)	28,9	29,1	28,6
Langues + litt. (92)	31,7	30,7	32,1
Sc. hist. + culture (76)	31,7	32,8	30,3
Sc. sociales (268)	31,5	32,5	30,8
Droit (257)	29,7	30,2	29,0
Sc. économiques (116)	28,8	28,6	29,7
Méd. humaine (603)	28,1	28,9	27,4
Méd. vétérinaire (79)	27,3	27,1	27,4
Méd. dentaire (99)	27,3	26,9	27,5
Génies méc. + élec. (129)	27,3	27,4	26,9
Sc. naturelles (289)	27,3	26,9	27,8
Sc. ex./nat. pluridisc.(66)	27,2	27,6	26,6
Sc. exactes (146)	26,6	26,8	25,7

Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: SIUS

2 Entrées dans les hautes écoles universitaires

T2 Part des femmes dans la population entrante HEU selon le niveau d'études, le domaine d'études et le lieu de scolarisation, en 2010

Part des femmes en % de toutes les entrées de chaque catégorie

	Bachelor			Master			Doctorat		
	Pop. scolarisée à l'étranger	Pop. scolarisée en Suisse	Pop. totale	Pop. scolarisée à l'étranger	Pop. scolarisée en Suisse	Pop. totale	Pop. scolarisée à l'étranger	Pop. scolarisée en Suisse	Pop. totale
Total	47,1	53,3	52,3	51,1	50,9	50,9	43,6	47,7	45,6
Théologie	()	65,0	60,2	()	60,9	60,0	()	()	40,8
Langues + litt.	82,9	78,4	78,9	82,7	75,6	77,6	72,1	70,7	71,3
Sc. hist. + culture	()	62,2	62,2	67,1	59,8	60,7	53,6	45,5	47,8
Sc. sociales	77,4	73,7	74,1	71,1	74,6	73,7	66,7	59,3	62,2
Sc. hum/soc. pluridisc.	70,2	65,1	65,5	()	65,6	65,9	()	()	()
Sc. économiques	37,8	33,1	34,1	49,2	31,4	37,4	42,3	23,3	35,6
Droit	66,5	61,8	62,1	70,6	57,2	58,6	47,5	36,6	39,2
Sc. exactes	21,4	23,5	22,9	23,5	17,4	19,9	20,3	15,1	18,6
Sc. naturelles	53,5	51,4	51,6	52,3	46,1	47,7	47,2	44,3	46,3
Sc. ex./nat. pluridisc.	()	48,9	51,9	51,9	41,1	44,9	54,5	39,4	49,2
Médecine humaine	()	61,2	61,5	()	59,4	59,7	39,8	58,0	54,8
Médecine dentaire	()	56,5	57,5	()	64,1	62,4	()	66,7	66,9
Médecine vétérinaire	()	86,4	86,5	()	()	()	()	84,8	80,0
Pharmacie	()	74,3	73,3	()	75,8	72,7	()	()	()
Méd./Pharm. pluridisc.	()	()	()	()	46,8	45,6	60,0	()	49,6
Sc. constr. + mens.	44,3	36,4	38,9	37,3	35,6	36,1	42,5	()	43,6
Génies méc. + électr.	17,4	9,9	12,1	19,0	9,2	12,9	23,3	14,0	20,5
Agricult. + sylvicult.	()	60,6	60,9	()	64,1	66,7	()	()	()
Sc. techn. pluridisc.	()	()	()	22,5	()	16,6	()	()	()
Interdisc. et autres	()	44,3	45,2	65,0	52,8	55,6	()	()	()

Remarque: Les chiffres obtenus par des calculs qui se fondent sur moins de 50 cas sont remplacés par une parenthèse ().

Source: SIUS

3 Entrées dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Le nombre d'entrées dans les hautes écoles spécialisées (HES) a plus que doublé en l'espace d'une décennie. Cet essor fulgurant trouve son origine essentiellement dans la mise en place et le développement des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques (HEP). Le recul des entrées observé entre 2005 et 2006 est dû à des corrections rétroactives de la définition des entrées. Selon les prévisions, le nombre des entrées dans les HES devrait se stabiliser à partir de 2012.

Population entrante scolarisée en Suisse

Les femmes qui entrent dans une HES/HEP sont toujours plus nombreuses. Depuis 2006, elles constituent la majorité parmi la population entrante. Cette évolution s'explique par la forte présence féminine dans les HEP (82 % des entrées en 2010). Si les HEP sont exclues de l'analyse, la majorité de la population entrante dans les HES en 2010 sont des hommes. Toutefois, l'introduction des domaines d'études de la Santé, du Travail social et de la Linguistique appliquée, où les femmes représentent 80 % ou plus des entrées, a contribué à réduire les écarts entre les sexes. Avec plus de 70 % des entrées, les femmes sont également fortement représentées dans la Psychologie appliquée. Dans les domaines «Architecture, construction et planification» (27 %) et «Technique et IT» (8 %), les parts de femmes qui entrent sont très faibles. La part des femmes est également nettement inférieure à 50 % dans les domaines de l'Agriculture et de la sylviculture, de l'Economie et des services ainsi que de la Chimie et des sciences de la vie.

Les filières d'études de master ont été introduites sur une large échelle dans les HES à partir du semestre d'automne 2008/09. Aujourd'hui, il est possible d'accomplir des études de master dans pratiquement tous les domaines d'études des HES et HEP. En 2010, parmi les personnes qui ont entrepris des études de master dans les domaines de la Santé, de la Psychologie appliquée et du Travail social, 70 % ou plus sont de sexe féminin. Les domaines de la Chimie et des sciences de la vie (38 %), de l'Economie et des services (32 %), de l'Architecture et de la construction (27 %) et de la Technique et IT (2,5 %) enregistrent de faibles pourcentages de femmes.

La voie la plus fréquemment choisie pour entamer des études dans une haute école non universitaire est celle de la maturité professionnelle.

La part des personnes au bénéfice d'une maturité gymnasiale qui entrent dans une HES/HEP est toutefois supérieure à 30 %. Le pouvoir élevé d'attraction des hautes écoles non universitaires pour les personnes détentrices d'une maturité gymnasiale est dû en partie à l'intégration progressive de la Formation des enseignants dans les HEP (qui demande en règle générale une maturité gymnasiale) dans le système des HES. Deux tiers des femmes et deux tiers des hommes qui entament des études de diplôme ou de bachelor dans une HEP ont accompli une maturité gymnasiale. En ce qui concerne les certificats d'accès à une HEP, les différences constatées entre les sexes sont minimales. Ainsi, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à détenir une maturité spécialisée (12 %). En revanche, les hommes possèdent plus souvent une maturité professionnelle ou un autre certificat suisse (p.ex. diplôme d'une école de culture générale ou de degré diplôme, diplôme d'une école supérieure, certificat de capacité avec examen d'entrée).

Chez les personnes qui entament des études de niveau diplôme ou bachelor dans une HES (sans HEP), les différences entre les sexes sont plus marquées lorsque l'on analyse les certificats d'accès. Alors que près des deux tiers des hommes disposent d'une maturité professionnelle, cette part n'est que de deux cinquièmes chez les femmes. Chez les femmes, l'accès aux HES se fait dans plus de 30 % des cas par le biais de la maturité gymnasiale. Ce résultat s'explique également par l'attractivité de l'offre de formation des HES pour les femmes.

Les détentrices d'une maturité gymnasiale privilégient les domaines d'études du Design (26 %), de la Santé (26 %), du Travail social (12 %) ainsi que de la Musique, des arts de la scène et des autres arts (11 %) où elles sont plus ou moins fortement mieux représentées que les hommes. 6 % des femmes qui entrent dans une HES sont titulaires d'une maturité spécialisée. Chez les hommes, 18 % seulement entrent dans une HES par la voie de la maturité gymnasiale, et 1 % par la voie de la maturité spécialisée. Dans les deux sexes, plus de 10 % des entrants possèdent un autre certificat d'accès suisse. Il s'agit principalement de diplômes d'une école de culture générale ou de degré diplôme ou d'une autre école supérieure.

3 Entrées dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Population entrante scolarisée à l'étranger

Au niveau du bachelor, environ 10% de la population entrante dans les HES et 4% de celle dans les HEP a accompli une formation préalable à l'étranger. Ces étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger n'ont dans l'ensemble qu'une influence marginale sur les parts respectives des hommes et des femmes dans les différents domaines d'études et dans les différents niveaux d'études.

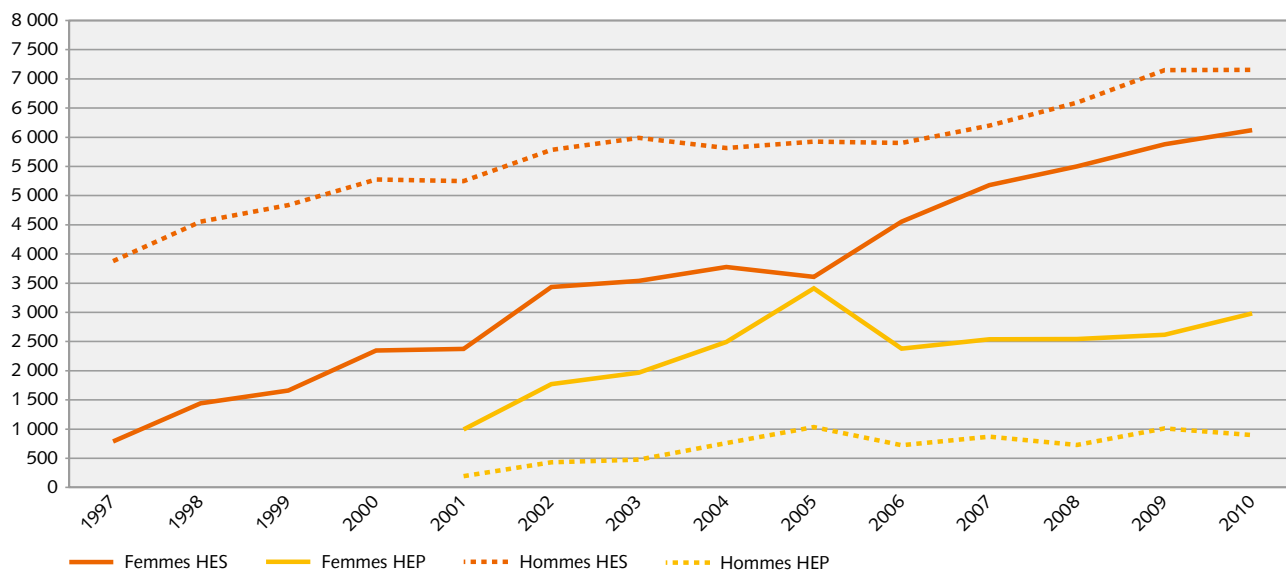
Au niveau du master, la part des étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger dans la population entrante HES atteint près de 40%, soit un taux à peine supérieur à celui du niveau bachelor. Les étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger sont nombreux notamment dans les domaines d'études de la Musique, des arts de la scène et des autres arts (56%), du Design (45%), de l'Architecture, de la construction et de la planification (28%) ainsi que de l'Economie et des services (27%).

La prise en compte des étudiantes et étudiants étrangers dans les calculs a pour effet d'augmenter sensiblement la part des femmes dans les domaines d'études de l'Economie et des services (+7 points), de la Chimie et des sciences de la vie (+5 points) ainsi que de l'Architecture, de la construction et de la planification (+4 points). Dans les autres domaines d'études, leur influence est nettement moins marquée.

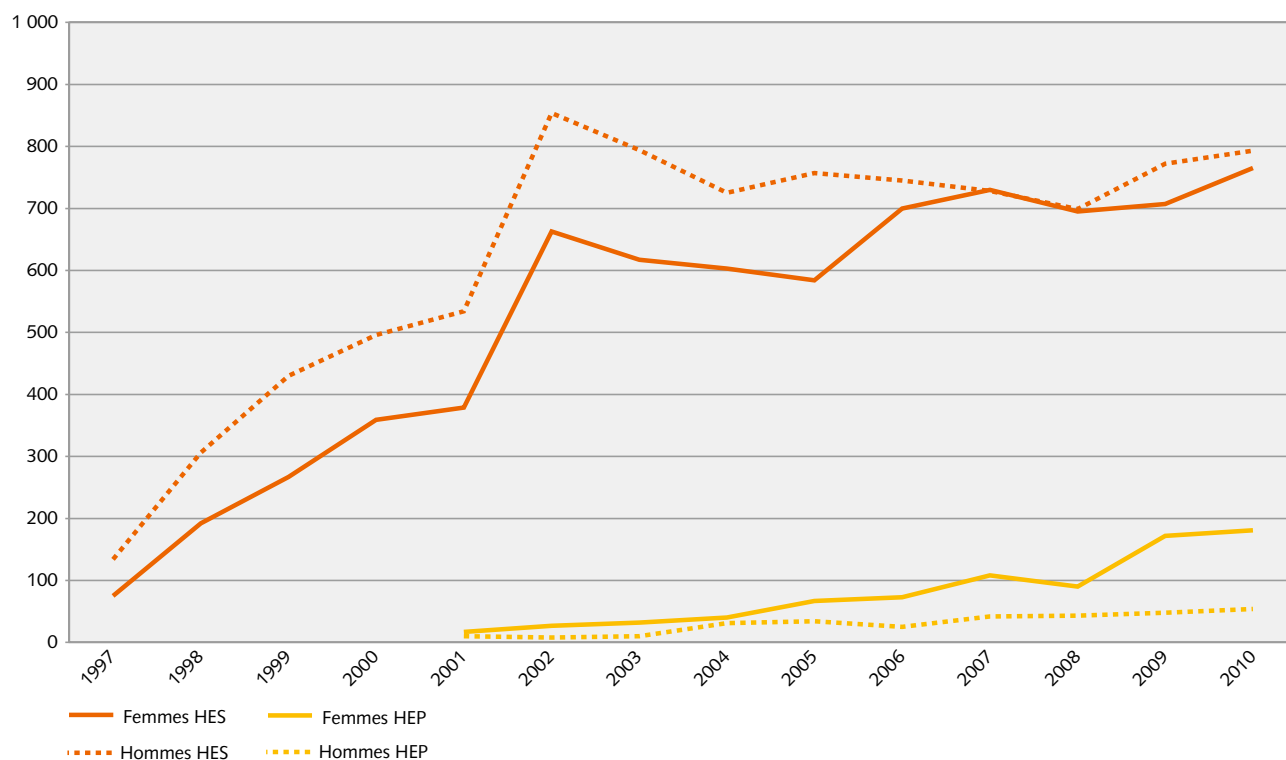
Dans les HEP, la part des étudiantes et des étudiants étrangers scolarisés à l'étranger au total de la population entrante s'établit à 5% au niveau du master. Même si neuf entrants étrangers sur dix sont des femmes, leur prise en compte n'a aucune influence sur le pourcentage de femmes à ce niveau d'études.

3 Entrées dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Evolution de la population entrante HES et HEP au niveau diplôme/bachelor selon le sexe
Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse



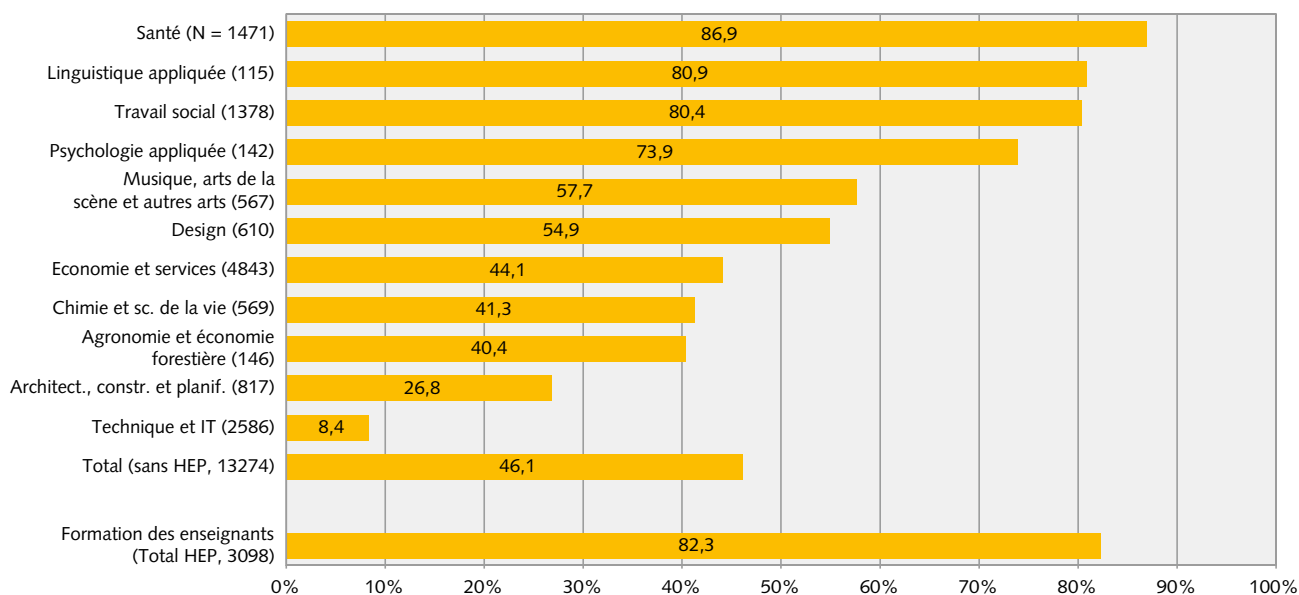
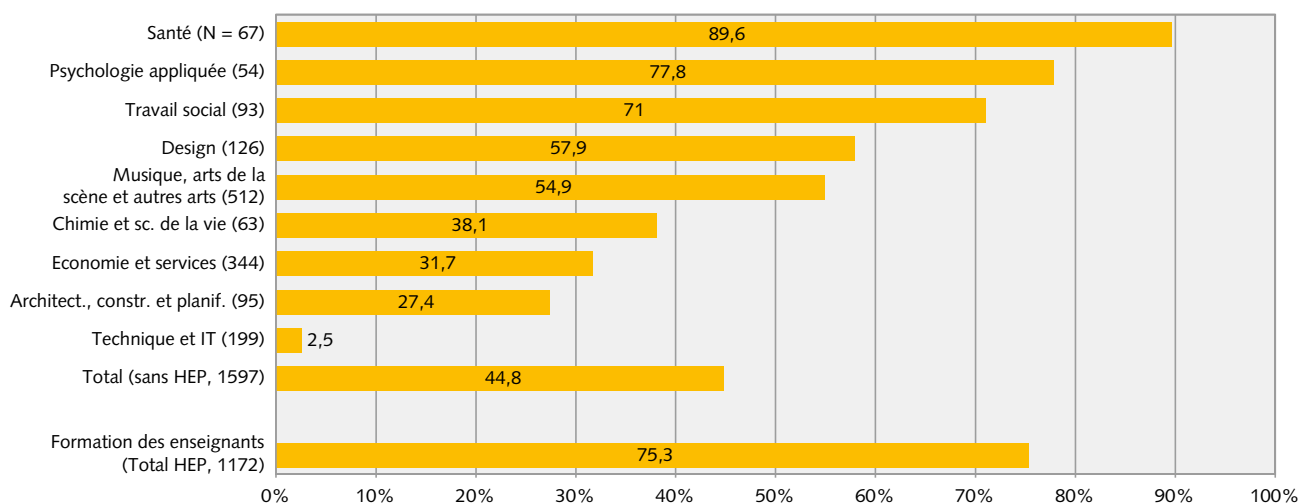
Evolution de la population entrante HES et HEP au niveau diplôme/bachelor selon le sexe
Population étudiante étrangère scolarisée à l'étranger



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Entrées dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Bachelor HES et HEP (population entrante): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010
 Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse

Master HES et HEP (population entrante): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010
 Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse


Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés. N = nombre d'entrants (h/f).

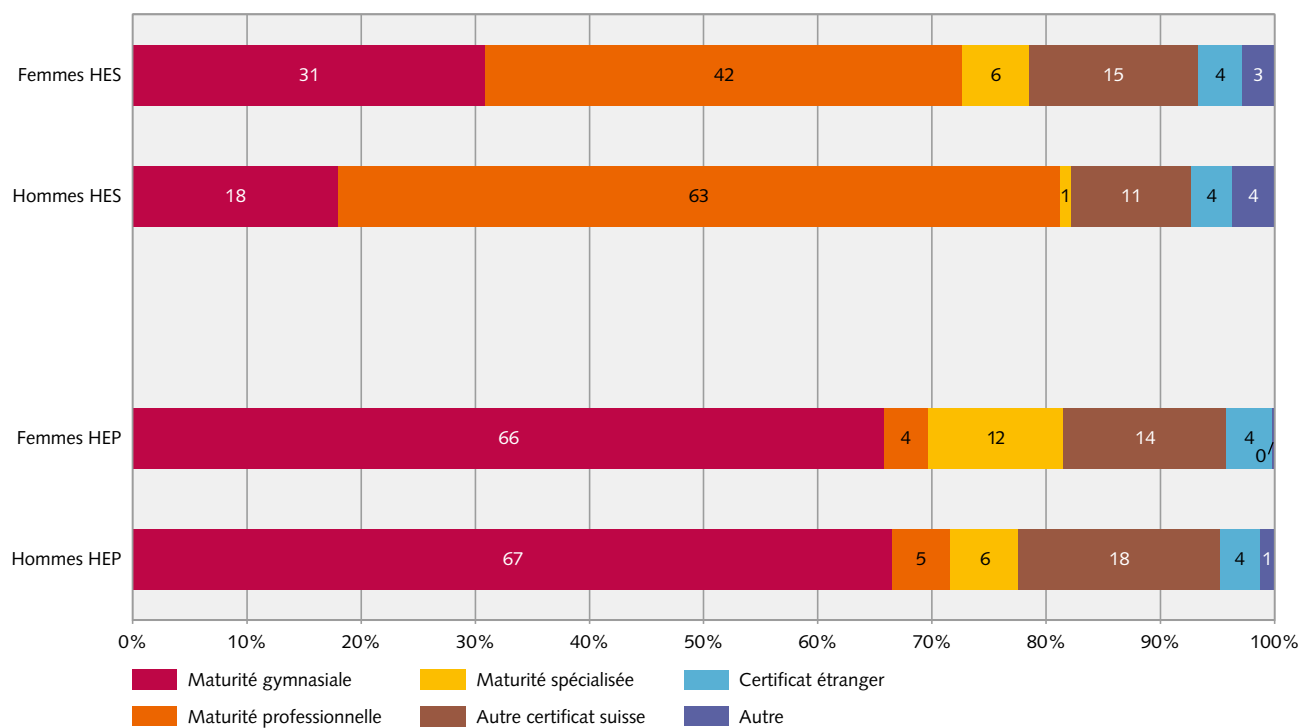
Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Entrées dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Population entrante HES et HEP au niveau diplôme/bachelor selon le certificat d'accès, en 2010

Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Entrées dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

T3 Part des femmes dans la population entrante HES/HEP selon le niveau d'études, le domaine d'études et le lieu de scolarisation, en 2010

Part des femmes en % de toutes les entrées de chaque catégorie

	Bachelor			Master		
	Pop. scolarisée à l'étranger	Pop. scolarisée en Suisse	Pop. totale	Pop. scolarisée à l'étranger	Pop. scolarisée en Suisse	Pop. totale
Total (sans HEP)	46,1	49,1	46,4	44,8	53,3	48,2
Architecture, construction et planification	26,8	34,7	28,2	27,4	()	31,8
Technique et IT	8,4	13,8	8,9	2,5	()	4,1
Chimie et sciences de la vie	41,3	37,3	40,8	38,1	()	43,6
Agronomie et économie forestière	40,4	()	40,9			
Economie et services	44,1	57,0	45,1	31,7	58,7	38,9
Design	54,9	72,4	57,9	57,9	55,2	56,7
Musique, arts de la scène et autres arts	57,7	48,6	54,4	54,9	53,4	54,0
Linguistique appliquée	80,9	()	80,2	()	()	()
Travail social	80,4	75,0	80,2	71,0	()	69,6
Psychologie appliquée	73,9	()	74,5	77,8	()	77,0
Santé	86,9	80,7	86,4	89,6	()	89,3
Formation des enseignants (Total HEP)	82,3	83,3	82,4	75,3	88,5	76,0

Remarque: Les chiffres obtenus par des calculs qui se fondent sur moins de 50 cas sont remplacés par une parenthèse ().

Source: SIUS

4 Flux et mobilité dans les hautes écoles

L'objectif de cette section est de présenter les transitions (taux de passage⁵ entre les différents niveaux d'études) et les trajectoires (mobilité géographique et thématique) des étudiants et des étudiantes durant leur formation. Sont considérées dans cette analyse, les personnes entrant dans le système des hautes écoles avec un certificat d'accès suisse.

Taux de passage bachelor-master dans les HEU

Dans les hautes écoles universitaires (HEU), la grande majorité des étudiants et des étudiantes poursuit les études au master après avoir obtenu un bachelor. Le taux de passage entre ces deux niveaux d'études est donc très élevé depuis 2002 (89% en moyenne). Des variations existent entre les différents domaines d'études. Le passage du bachelor au master concerne presque tous les étudiants et étudiantes en Pharmacie (99%), en Génies mécaniques (99%) et en Sciences de la construction et mensuration (98%). La transition au master est par contre moins commune, bien qu'elle reste substantielle, dans les domaines d'études tels que les Sciences sociales (81%), les Sciences historiques et culture (84%) et les Sciences économiques (85%)⁶.

La différence observée entre le taux de passage bachelor-master des hommes (90% en moyenne) et des femmes (88% en moyenne) dans les HEU provient essentiellement de l'importance des effectifs de l'un ou l'autre sexe dans les domaines d'études à fort taux de passage. Cependant, quelques différences entre les sexes apparaissent au sein même des domaines d'études. Ainsi, en Sciences économiques par exemple, où le cursus du master est fortement établi, le taux de passage des hommes est supérieur de 6 points de pourcentage à celui des femmes. L'écart dépasse même 7 points en Sciences sociales et 10 points en Médecine et pharmacie pluridisciplinaires. En revanche, les taux de passage des femmes sont légèrement supérieurs à ceux de leurs homologues masculins dans les branches «techniques» (à l'exception des Sciences de la construction et mensuration).

Taux de passage bachelor-master dans les HES

Dans les hautes écoles spécialisées (HES), environ 19% de la population estudiantine ayant obtenu un bachelor en 2008 a poursuivi ses études au niveau master HES en 2008 ou en 2009⁷. Les différences sont importantes entre les domaines d'études.

Ainsi le domaine de la Musique, arts de la scène et autres arts présente le taux de passage au master le plus élevé (71%), celui de l'Agronomie et économie forestière le taux le plus faible (4%). Ces variations traduisent l'hétérogénéité de l'offre en master HES selon les disciplines étudiées. Dans les HES, le domaine d'études est donc, à l'instar de ce qui est observé dans les HEU, un facteur significatif dans la probabilité de poursuivre des études au master.

Le taux de passage bachelor-master des femmes (23%) est plus important que celui des hommes (16%) parmi la population estudiantine ayant obtenu un bachelor HES en 2008. Une des explications principales à ce premier constat est le fait que les femmes sont mieux représentées dans les domaines d'études à fort taux de passage comme la Musique, arts de la scène et autres arts et la Psychologie appliquée notamment. Cependant, une analyse détaillée des transitions⁸ contredit cette observation et indique qu'en réalité, les femmes ont une probabilité de transition au master significativement plus faible que les hommes.

Le développement de l'offre en masters dans les HES dans les prochaines années permettra une analyse plus complète des flux dans ce type de hautes écoles.

Etant donné les particularités de l'offre en masters en 2009 dans les hautes écoles pédagogiques, la thématique des transitions n'est pas développée dans cette section⁹.

Taux de passage licence/diplôme/master HEU-doctorat

20% en moyenne de la population estudiantine ayant obtenu une licence/diplôme ou master entre 2002 et 2007 a débuté un doctorat dans les deux ans suivant le titre de 2^e cycle. Le taux de passage au doctorat est de 18% chez les femmes, ce qui représente 4 points de pourcentage de moins que le taux des hommes (22%). Les taux de passage les plus élevés sont observés en Médecine dentaire (76%) et en Médecine vétérinaire (74%). Le premier domaine d'études présente le taux le plus haut parmi les femmes (82%), alors que le second est le plus important parmi les hommes (72%). Le taux de passage augmente avec l'allongement de la durée entre l'obtention du titre de 2^e cycle et l'entrée au doctorat. Ainsi, parmi les personnes diplômées de 2^e cycle en 2004, 24% ont débuté un doctorat dans une période allant jusqu'à 2009 (26% chez les hommes et 22% chez les femmes).

⁵ Le taux présenté dans cette section est une moyenne des cohortes 2002 à 2007 passant au niveau d'études supérieur dans un laps de temps allant jusqu'à 2 ans.

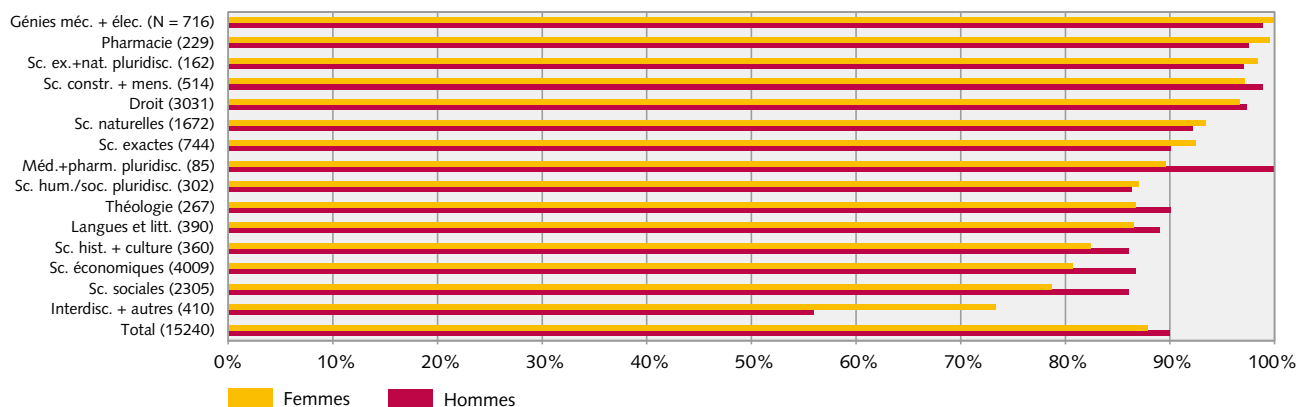
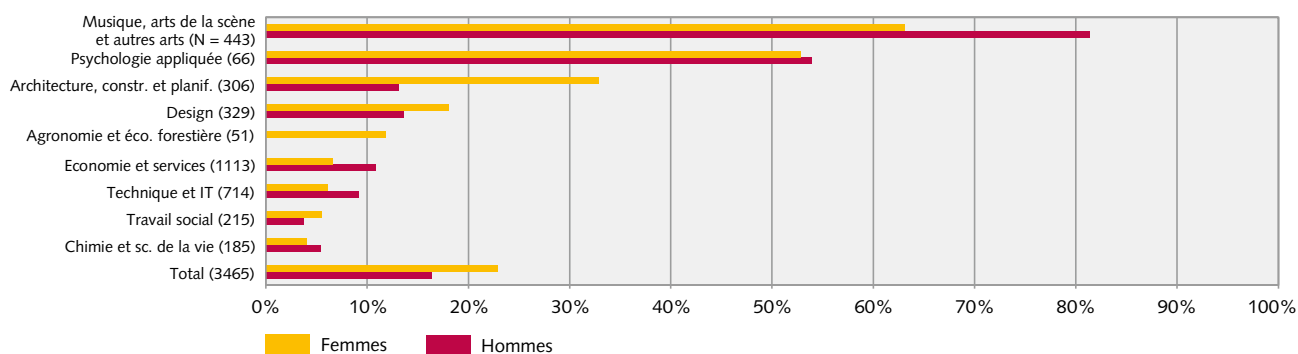
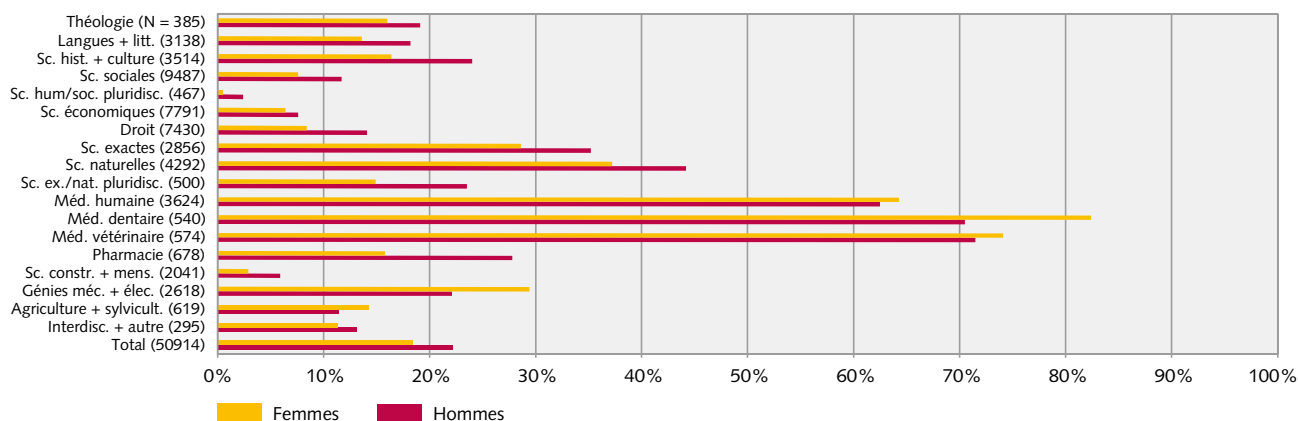
⁶ Etant donné la particularité du domaine d'études Interdisciplinaire et autres, le faible taux de passage bachelor-master (64,6%) ainsi que l'écart important entre les hommes et les femmes dans ce domaine doivent être interprétés avec précaution.

⁷ L'écart qui sépare le taux de passage bachelor-master des HEU de celui des HES provient de la nature très différente de ces deux types de hautes écoles. Le master (équivalent de l'ancien niveau licence/diplôme dans les HEU) sanctionne les études universitaires, alors que le bachelor est considéré comme un diplôme de fin d'études dans les HES, les masters y ayant débuté véritablement à partir de 2008.

⁸ Baromètre de Bologne 2010. Impacts de la réforme de Bologne sur les flux et la mobilité dans le système des hautes écoles suisses, Actualités OFS, 2010.

⁹ Certains résultats sur le taux de passage vers le master dans les HEP sont présentés dans le Baromètre de Bologne 2010.

4 Flux et mobilité dans les hautes écoles

Taux de passage bachelor-master des étudiants et étudiantes HEU selon le sexe, moyenne des cohortes 2002 à 2007
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse

Taux de passage bachelor-master des étudiants et étudiantes HES selon le sexe, cohorte 2008
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse

Taux de passage licence/diplôme/master-doctorat des étudiants et étudiantes HEU selon le sexe, moyenne des cohortes 2002 à 2007
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse


Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés. N = nombre d'examen (h/f).

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4 Flux et mobilité dans les hautes écoles

Mobilité géographique entre le bachelor et le master

Parmi les étudiants et étudiantes qui entrent pour la première fois au niveau master en 2009 dans une haute école universitaire (HEU) donnée, 13 % ont obtenu un bachelor dans une HEU différente. Les femmes (17 %) changent plus fréquemment de haute école entre le bachelor et le master HEU que les hommes (10 %). Le facteur explicatif principal de l'écart entre les sexes est le domaine d'études. En effet, la mobilité géographique est nettement moins importante dans les domaines « techniques » tels que Génies mécanique et électrique, Sciences de la construction et mensuration ainsi que Sciences exactes où la représentation féminine est faible. En revanche, en Sciences sociales où la population estudiantine en 2009 est composée d'environ 70 % de femmes, la mobilité géographique est la plus importante (27 %).

Dans les hautes écoles spécialisées (HES), 16 % de la population entrante au master en 2009 avait préalablement achevé un bachelor dans une autre HES. Contrairement à ce qui est observé dans les HEU, les hommes (18 %) sont plus mobiles que les femmes (14 %) entre le bachelor et le master HES. Il est vrai que les domaines à forte mobilité géographique comme Architecture, construction et planification (43 %) ou Economie et services (30 %) sont majoritairement masculins. On observe toutefois un écart important entre la mobilité géographique des femmes (23 %) et celle des hommes (43 %) en Architecture, construction et planification.

Mobilité géographique entre le master et le doctorat

La mobilité entre les HEU pour le passage du master HEU au doctorat concerne 23 % de la population de référence¹⁰. Les femmes sont plus mobiles géographiquement que les hommes (28 % contre 21 %). Parmi les domaines qui ont un nombre de cas suffisant pour obtenir un résultat significatif, seuls les Sciences économiques affichent une mobilité géographique plus élevée chez les hommes.

Mobilité thématique entre le bachelor et le master

18 % de la population universitaire débutant un master HEU en 2009 dans un domaine d'études donnée avait préalablement obtenu un bachelor HEU dans un autre domaine. Les proportions sont similaires entre les hommes (18 %) et les femmes (17 %). Le taux de mobilité thématique dans les HEU doit cependant être nuancé. En effet, les domaines pluridisciplinaires ou interdisciplinaires élèvent le pourcentage d'environ 2 %. Dans ces domaines, la proportion d'étudiantes et étudiants mobiles oscille entre 24 % (Interdisciplinaires et autres) et 88 % (Sciences techniques pluridisciplinaires). Etant donné les natures très variées des filières composant ces domaines d'études, il convient d'en interpréter avec prudence les taux observés.

Les différences les plus importantes de mobilité thématique entre les femmes et les hommes apparaissent parmi la population entrante au master HEU en Langues et littérature (9 points en faveur des hommes), en Sciences économiques (8 points en faveur des femmes) et dans les domaines « techniques » comme les Sciences de la construction et mensuration et les Génies mécanique et électrique (respectivement 10 points et 6 points en faveur des femmes).

La mobilité thématique dans les HES est de 4 % chez les hommes et de 5 % chez les femmes. La totalité des étudiantes qui ont débuté en 2009 un master HES en Architecture, construction et planification ainsi qu'en Psychologie appliquée et en Technique et IT avaient obtenu auparavant un bachelor HES dans le même domaine d'études. C'est le cas chez les hommes entamant un master en Chimie et sciences de la vie, en Psychologie appliquée et en Architecture, construction et planification.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence car ils dépendent fortement de la manière de distinguer les filières d'études dans la statistique. Les thématiques abordées dans cette section sont analysées plus en détail dans le Baromètre de Bologne 2010 publié par l'Office fédéral de la statistique.

Mobilité géographique

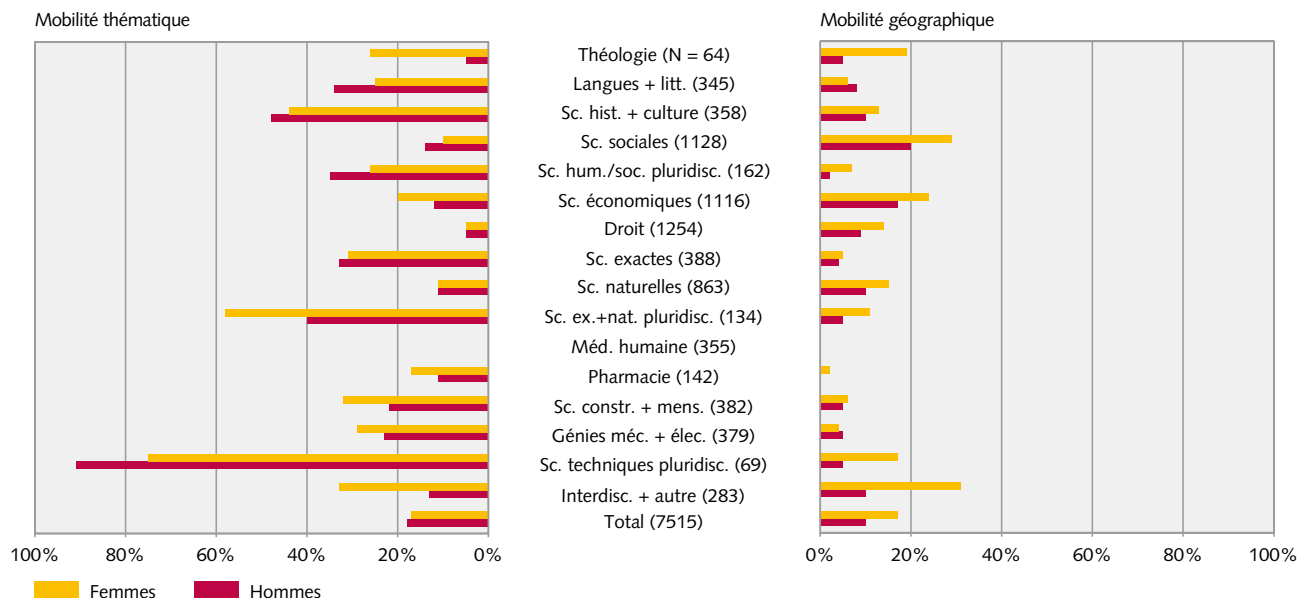
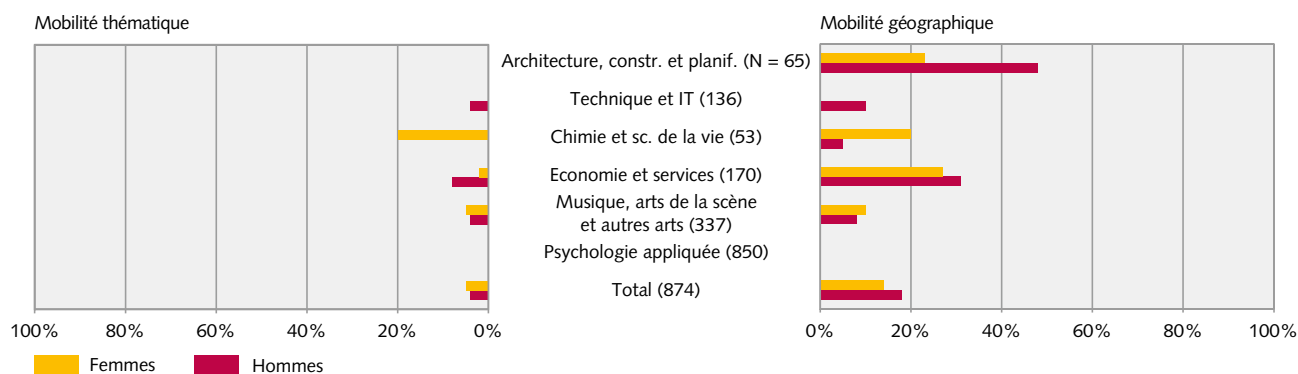
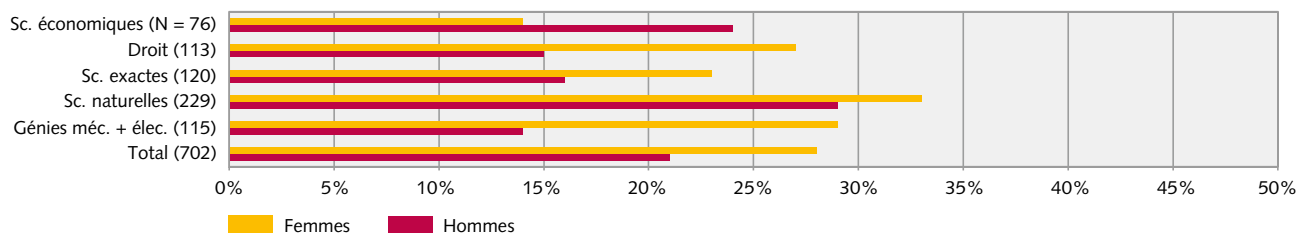
La mobilité géographique présente la proportion de la population (avec un certificat d'accès suisse) entrante en 2009 à un niveau d'études donné pour la première fois qui a obtenu le titre précédent dans une autre haute école.

Mobilité thématique

La mobilité thématique présente la proportion de la population (avec un certificat d'accès suisse) entrante en 2009 à un niveau d'études donné pour la première fois qui a obtenu le titre précédent dans un autre domaine d'études.

¹⁰ Il s'agit de la population entrante au doctorat en 2009 et ayant obtenu préalablement un master dans une HEU. Seuls les étudiants et étudiantes munis d'un certificat d'accès suisse aux hautes écoles sont compris dans le calcul.

4 Flux et mobilité dans les hautes écoles

Mobilité dans les HEU pour la population entrante au master 2009 avec un bachelor HEU selon le sexe
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse

Mobilité dans les HES pour la population entrante au master 2009 avec un bachelor HES selon le sexe
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse

Mobilité géographique pour la population entrante au doctorat 2009 avec un master HEU selon le sexe
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse


Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés. N = nombre d'entrants (h/f).

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

En 2010, près de 22'000 titres (bachelor, master, licence/diplôme et doctorat) ont été délivrés par les hautes écoles universitaires (HEU) aux étudiantes et étudiants suisses et étrangers domiciliés en Suisse avant le début de leurs études¹¹. Ce total a plus que doublé en 10 ans. La part des femmes diplômées des HEU dépasse celle des hommes au niveau d'études licence/diplôme (62%). Les proportions de titres délivrés aux femmes et aux hommes sont plus équilibrées aux niveaux bachelor (52% chez les femmes) et master (49%), tandis que les femmes sont encore légèrement moins bien représentées parmi les personnes diplômées au niveau du doctorat (44%).

La réforme de Bologne et notamment la transition vers le cursus d'études à deux cycles (bachelor/master) n'a pas été réalisée simultanément dans les différentes hautes écoles et différents domaines d'études. La part plus élevée des femmes diplômées au niveau licence/diplôme s'explique donc en grande partie par une représentation plus importante de celles-ci dans des domaines d'études qui ont proposé plus tardivement dans leur programme d'études le cursus bachelor/master, comme la Médecine humaine ou les Langues et littérature.

Dans l'ensemble, les femmes diplômées sont minoritaires dans les domaines d'études «techniques» et économiques. C'est particulièrement le cas en Génies mécanique et électrique où la part des titres qui leur est décerné est de 8% au niveau bachelor et 7% au master. Les diplômes universitaires dans les disciplines de la santé et du social sont, à l'inverse, majoritairement féminins. Ainsi, environ trois quarts des bachelors en Médecine vétérinaire, Pharmacie, Langues et littérature et Sciences sociales sont octroyés aux femmes. Au niveau licence/diplôme, la part des diplômées en Médecine vétérinaire, Pharmacie et Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires dépasse 80%.

Cette part est également très élevée au niveau master en Pharmacie (80%), en Langues et littérature (78%) et en Sciences sociales (75%).

La part des femmes titulaires d'un doctorat est inférieure à celle des hommes mais augmente chaque année. En effet, celle-ci est passée de 16% en 1980 à 34% en 2000 pour atteindre 44% en 2010. L'importance variable des parts masculines et féminines selon les domaines d'études observée aux niveaux d'études bachelor, master et licence/diplôme se répète au doctorat. Les parts de doctorats délivrés aux femmes sont les plus importantes en Médecine vétérinaire (85%), en Langues et littérature (66%) et en Sciences sociales (64%) et les plus modestes en Science exactes (11%) et en Génies mécanique et électrique (17%).

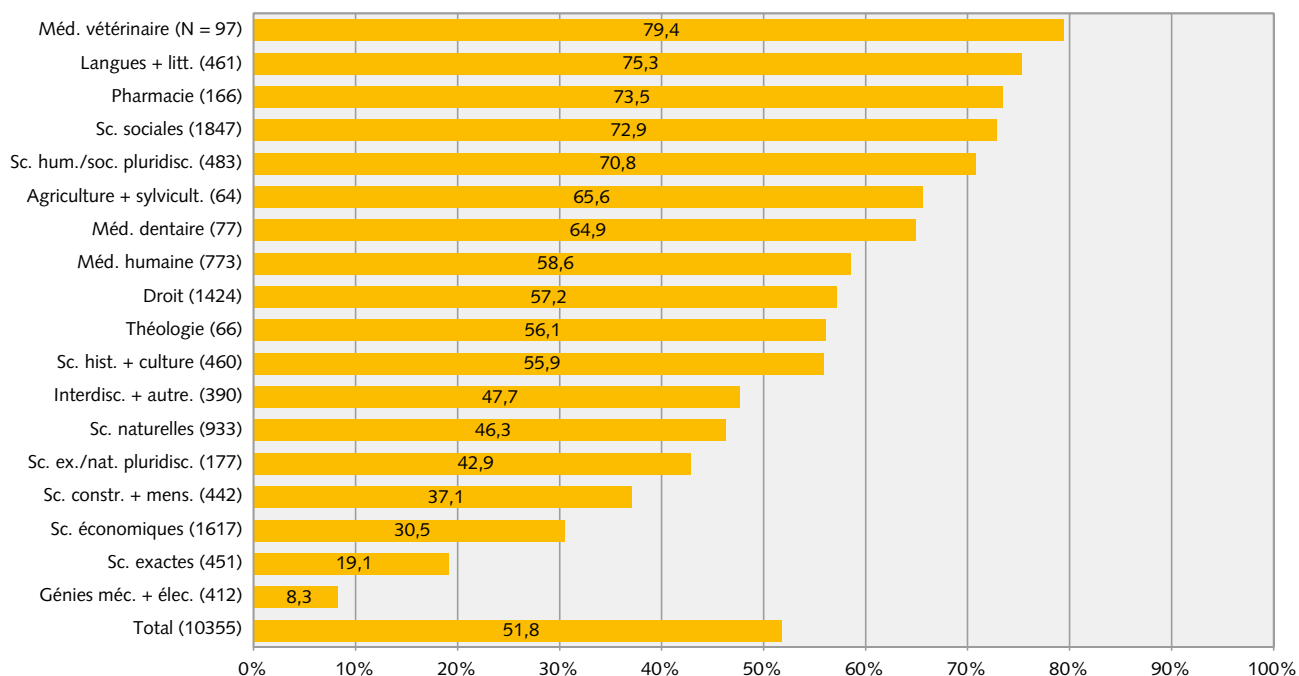
L'âge au moment de l'obtention de la licence/diplôme ou du master ne diffère pas entre les hommes et les femmes. En moyenne, les femmes sont diplômées à 27,3 ans et leurs collègues masculins le sont à 27,5 ans. En revanche, les femmes sont en moyenne une année plus jeunes que les hommes lorsqu'elles obtiennent leur doctorat. L'âge à l'obtention du titre varie plus fortement selon les différents domaines d'études observés.

¹¹ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1.indicator.10401.104.html>

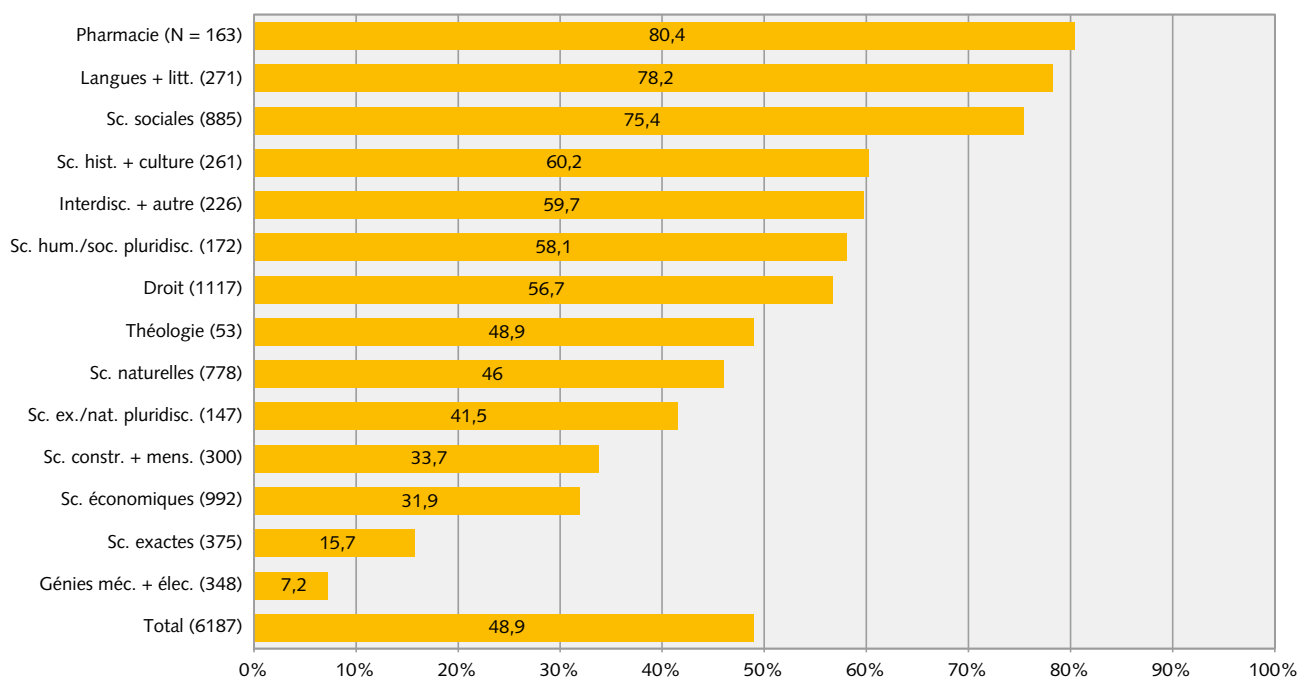
5 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

Bachelor HEU (examens finals): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse

**Master HEU (examens finals): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010**

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés. N = nombre d'examens finals (h/f).

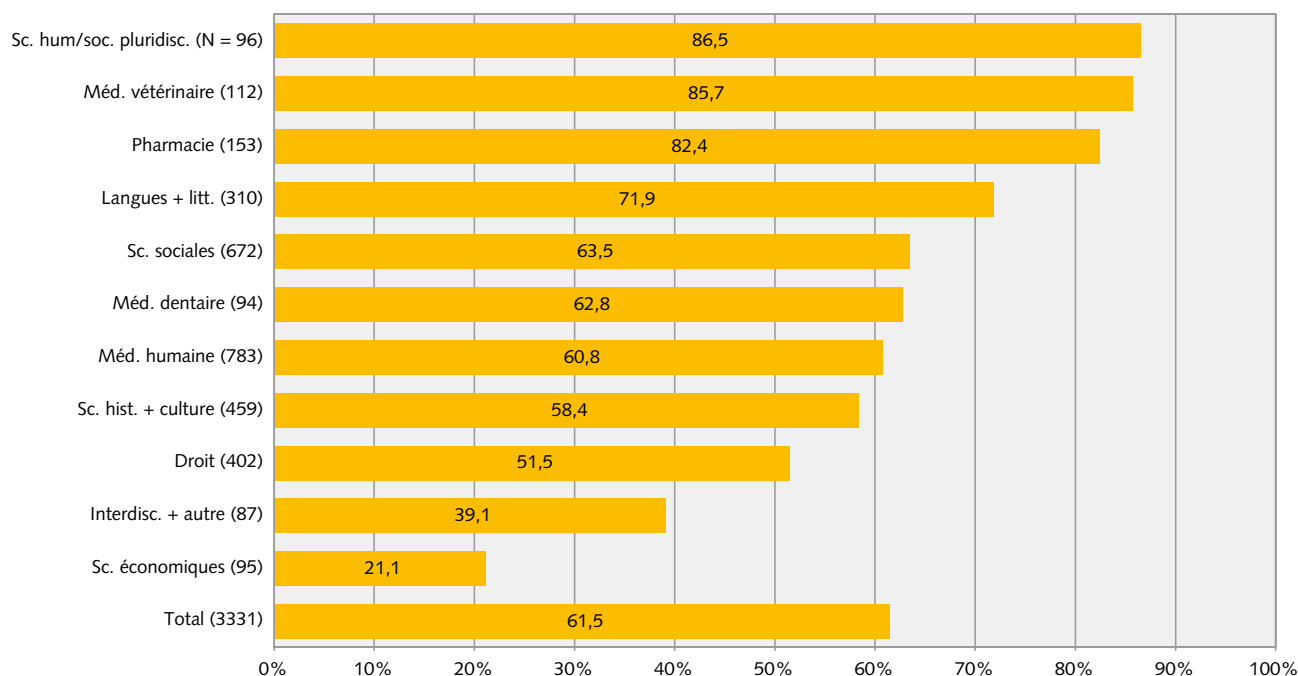
Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

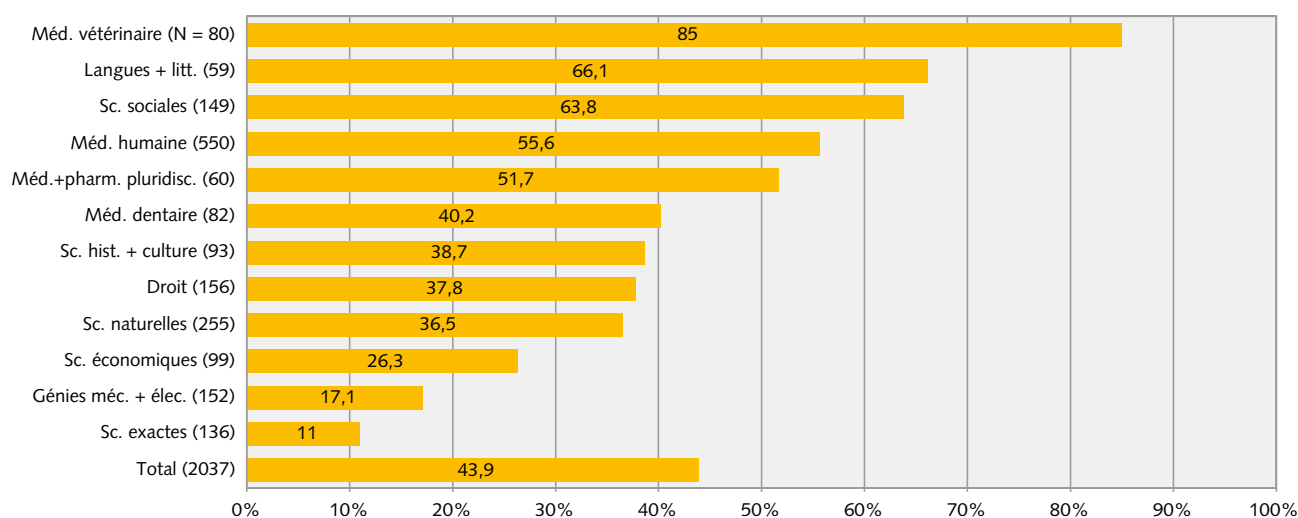
Licence/Diplôme HEU (examens finals): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse



Doctorat (examens finals): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés. N = nombre d'examens finals (h/f).

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

T4 Âge des personnes diplômées HEU au niveau licence/diplôme/master selon le domaines d'études et le sexe, en 2010

	Total	Hommes	Femmes
Total (N = 9518)	27,4	27,5	27,3
Sc. hist. + culture (720)	29,9	30,1	29,8
Sc. hum/soc. pluridisc. (268)	29,5	32,1	28,3
Langues + litt. (581)	28,8	30,0	28,4
Sc. sociales (1557)	28,4	29,1	28,1
Interdisc. et autres (313)	27,3	27,6	27,1
Médecine dentaire (94)	27,1	26,7	27,3
Sc. économiques (1087)	27,0	27,3	26,5
Droit (1519)	26,7	27,1	26,3
Sc. exactes (395)	26,6	26,6	26,6
Sc. naturelles (792)	26,5	26,6	26,3
Médecine humaine (783)	26,5	26,9	26,3
Sc. contr. + mens. (311)	26,4	26,5	26,2
Sc. ex./nat. pluridisc. (147)	26,1	26,5	25,5
Médecine vétérinaire (112)	26,0	27,0	25,8
Génies méc. + électr. (348)	25,9	26,5	26,2
Pharmacie (316)	25,6	25,6	25,6

Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: SIUS

T5 Âge des personnes diplômées HEU au niveau doctorat selon le domaines d'études et le sexe, en 2010

	Total	Hommes	Femmes
Total (N = 2037)	32,2	32,6	31,7
Sc. hist. + culture (93)	39,3	38,1	41,3
Sc. sociales (149)	36,1	35,7	36,3
Droit (156)	33,4	33,9	32,8
Sc. économiques (99)	32,8	32,9	32,5
Sc. naturelles (255)	31,0	31,4	30,3
Génies méc. + électr. (152)	31,0	31,0	31,2
Médecine humaine (550)	30,7	32,3	29,4
Sc. exactes (136)	30,2	30,4	28,5
Médecine dentaire (82)	30,0	30,9	28,6
Médecine vétérinaire (80)	29,2	29,5	29,2

Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: SIUS

6 Examens finals dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

En 2010, les hautes écoles spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP) ont octroyé environ 11'400 bachelors et diplômes aux étudiants suisses et étrangers scolarisés en Suisse¹². Dans l'ensemble, la part des femmes diplômées est plus importante que celle des hommes dans les HEP (75 % contre 25 %) et moins élevée dans les HES (46 % contre 54 %).

Dans les HES, les femmes sont mieux représentées au niveau du diplôme (61 %) qu'au bachelor (44 %). Les diplômes étant de moins en moins fréquemment délivrés par les HES, seuls trois domaines d'études offrent des résultats significatifs pour permettre une comparaison entre hommes et femmes. Ces dernières sont majoritaires dans les trois domaines d'études concernés, à savoir le Travail social (74 %), la Musique, arts de la scène et autres arts (56 %) ainsi que l'Economie et services (54 %).

La tendance observée dans les universités qui voyait une forte majorité de titres obtenues par des femmes dans les disciplines de la santé et du social et une part minoritaire dans les domaines « techniques » vaut également pour les bachelors HES. Les domaines d'études représentant les deux extrêmes illustrent cette situation. En effet, 86 % des bachelors en Santé sont obtenus par des femmes contre seulement 6 % des bachelors en Technique et IT.

Dans les HEP, la part des titres obtenus par les femmes diplômées est égale à celle des hommes au niveau diplôme (50 %) et très fortement majoritaire au niveau bachelor (88 %).

Cette différence entre les deux niveaux d'études provient du fait que les bachelors délivrés par les HEP en 2010 le sont dans des domaines presque exclusivement féminins comme par exemple la Formation des enseignants du degré pré-primaire et primaire (87 % d'étudiantes en 2010) ainsi que la Logopédie et la Psychomotricité (96 %).

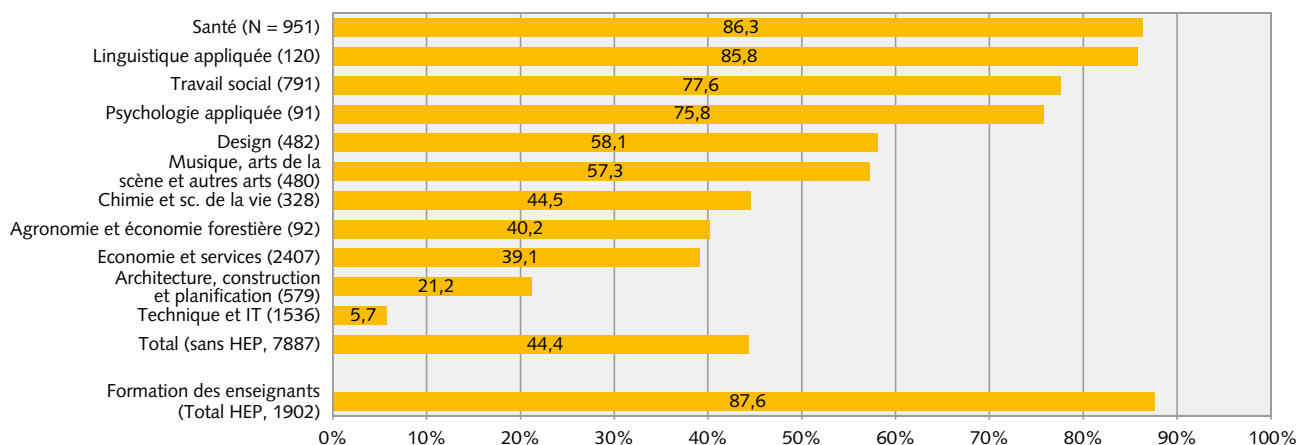
A l'instar de ce qui est observé dans les universités, l'âge moyen au moment de l'obtention d'un titre HES (bachelor, diplôme) est pratiquement le même entre les hommes (26,8 ans) et les femmes (27,3 ans). L'écart est plus important dans les HEP puisque les femmes sont en moyenne environ 5 ans plus jeunes que leurs homologues masculins lorsqu'elles y obtiennent leur diplôme. Cette dernière comparaison est toutefois très délicate car les certificats d'accès aux formations HEP, et surtout le temps nécessaire à leur obtention, ne sont pas les mêmes selon les filières choisies. A titre d'exemple, une formation pour enseigner dans le degré secondaire II par exemple n'est ouverte qu'aux porteurs d'un master académique ou d'un diplôme équivalent, alors que la formation des enseignants pré-primaire et primaire demande en règle générale un certificat de maturité gymnasiale obtenu bien plus jeune. L'âge moyen à l'obtention du diplôme HEP dépend donc en grande partie des filières et de la représentation des hommes et des femmes dans ces filières.

¹² <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind6.indicator.60401.104.html>

6 Examens finals dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

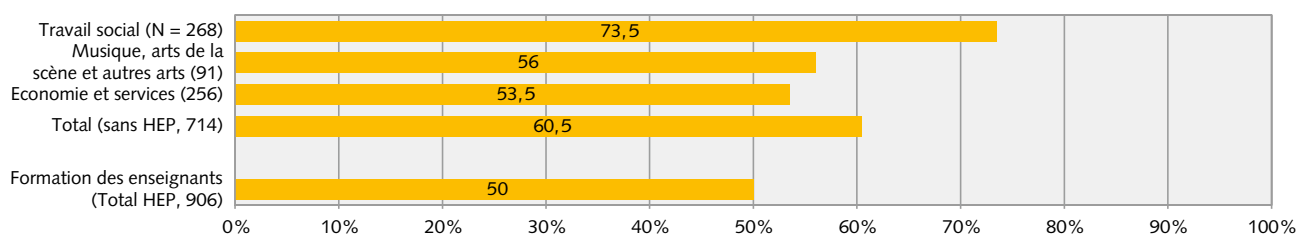
Bachelor HES et HEP (examens finals): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse



Diplôme HES et HEP (examens finals): part des femmes selon le domaine d'études, en 2010

Etudiantes suisses et étrangères scolarisées en Suisse



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T6 Âge des personnes diplômées HES et HEP au niveau bachelor/diplôme selon le domaine d'études et le sexe, en 2010

	Total	Hommes	Femmes
Total (sans HEP)/(N = 8601)	27,0	26,8	27,3
Psychologie appliquée (103)	35,0	32,3	35,8
Travail social (1059)	30,7	32,7	30,1
Chimie et sciences de la vie (330)	26,7	26,4	27,2
Economie et services (2663)	26,7	27,0	26,3
Musique, arts de la scène et autres arts (571)	26,5	26,0	26,8
Linguistique appliquée (131)	26,5	29,2	26,1
Design (484)	26,4	26,9	26,0
Architecture, construction et planification (582)	26,2	26,3	25,9
Santé (974)	26,2	27,1	26,1
Agronomie et économie forestière (92)	26,0	25,0	27,4
Technique et IT (1582)	25,9	25,8	26,4
Formation des enseignants (Total HEP)/(2808)	27,8	31,6	26,5

Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: SIUS

7 Taux de réussite dans les hautes écoles universitaires

Parmi la population entrante au niveau bachelor dans les hautes écoles universitaires (HEU) en 2003, 74% ont obtenu un bachelor HEU sur la période allant jusqu'à 2009. Dans les quatre années suivant le début des études, l'écart entre le taux de réussite cumulé des femmes (61%) et celui des hommes (52%) est le plus important. La différence se réduit après 6 ans (dernière observation), mais le taux des femmes (77%) reste toutefois plus élevé que celui des hommes (71%) à ce niveau d'études.

Le taux de réussite au niveau master HEU est très élevé et ne présente pas de variations significatives entre les sexes. 92% des femmes comme des hommes qui sont entrés au niveau master en 2005 obtiennent un master HEU sur la période allant jusqu'à 2009.

Le taux de réussite de l'ensemble du cursus à deux cycles d'études (bachelor/master) issu de la réforme de Bologne considère une population universitaire entrante au bachelor et sanctionnant les études au niveau master. Ce taux de réussite «global»¹³ se monte à 55% pour la population entrante au bachelor HEU en 2002 ayant obtenu un master HEU sur la période allant jusqu'à 2009. Le taux de réussite «global» des femmes (59%) est de 6 points de pourcentage plus élevé que celui des hommes (53%). Selon les hypothèses du projet «Perspectives de la formation» de l'Office fédéral de la statistique, la réussite globale (bachelor/master) augmenterait encore en allongeant la période d'observations de la cohorte 2002 et atteindrait 64%, ce qui est fortement comparable au taux de réussite de l'ancien système universitaire de la licence/diplôme.

Le taux de réussite des femmes est plus bas que celui des hommes au niveau du doctorat. Parmi la population entrante à ce niveau d'études en 1998, 65% des femmes ont réussi leur doctorat dans la période allant jusqu'à 2009, contre 77% des hommes. Dans l'ensemble, l'écart entre les taux de réussite des étudiantes et des étudiants s'explique en grande partie par la plus ou moins grande représentation des deux sexes dans les domaines d'études où le taux de réussite est plus ou moins élevé. Les différences semblent demeurer entre le taux de réussite des hommes et celui des femmes qui débute un doctorat en 2001 et en 2003, mais un recul encore plus important serait nécessaire pour observer si cet écart se maintient dans les cohortes les plus récentes où les effectifs des hommes et des femmes à l'entrée au doctorat sont quasiment similaires.

Taux de réussite dans les hautes écoles universitaires

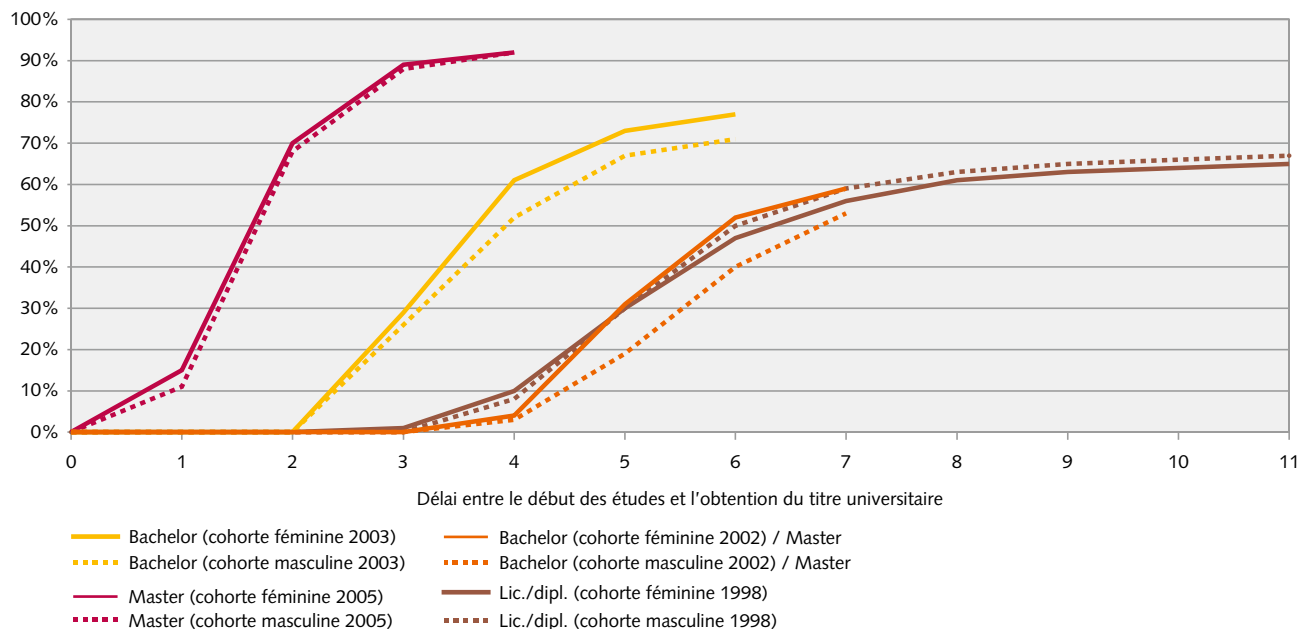
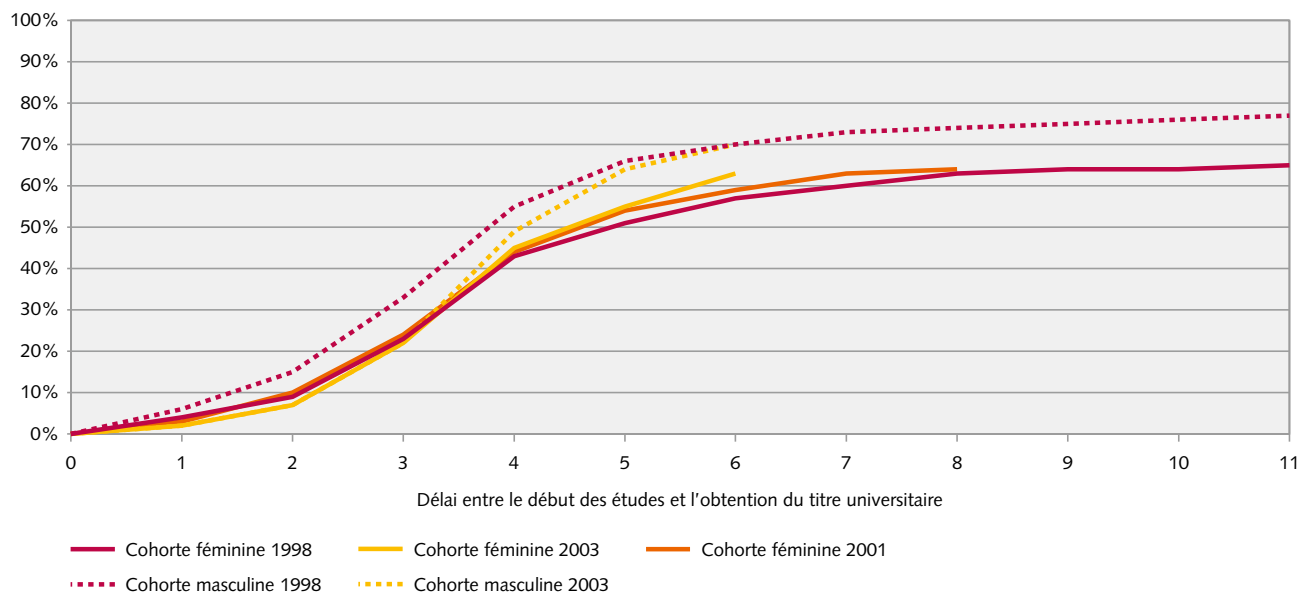
Le taux de réussite ne tient compte que des premiers titres obtenus dans une haute école universitaire suisse et pour les étudiants munis d'un certificat d'accès suisse aux hautes écoles. Les domaines d'études de Médecine humaine, dentaire et vétérinaire ainsi que celui de la Pharmacie sont exclus des calculs du fait de leur non représentativité.

Taux de réussite dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Le taux de réussite dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques n'est pas présenté dans cette section. La mise en place du système bachelor/master HES est encore très récente et empêche une mesure pertinente de la réussite dans ces hautes écoles.

¹³ Baromètre de Bologne 2010. Impacts de la réforme de Bologne sur les flux et la mobilité dans le système des hautes écoles suisses, Actualités OFS, 2010, p. 17.

7 Taux de réussite dans les hautes écoles universitaires

Evolution des taux de réussite de la population entrante HEU aux différents niveaux d'études selon le sexe
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse

Evolution des taux de réussite de la population entrante au doctorat selon le sexe
 Population étudiante suisse et étrangère scolarisée en Suisse


Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

8 Entrée dans la vie professionnelle des personnes diplômées

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle permet d'approcher l'accès à l'emploi **qualifié** et la vitesse d'intégration des personnes diplômées des hautes écoles dans une activité correspondant à leur niveau de qualification. Le taux d'entrée dans la vie professionnelle présente donc une composante qualitative. Il ne s'agit pas ici de présenter la part de personnes diplômées actives occupées mais la proportion de personnes diplômées des hautes écoles *qui, au moment de l'enquête, ont déclaré exercer un emploi qualifié* parmi les diplômées et diplômés actifs. Il est présenté selon une dimension temporelle (nombre de mois entre le moment d'obtention du diplôme et l'exercice d'une activité rémunérée qualifiée) qui permet de se faire une idée du temps nécessaire à une personne diplômée pour trouver un emploi correspondant à son niveau de qualification. Un emploi qualifié correspond dans ce contexte à un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école a été exigé par l'employeur.

Les taux d'entrée dans la vie professionnelle des femmes sont en règle générale comparables à ceux des hommes. Parmi les personnes diplômées des hautes écoles universitaires (HEU) en 2008¹⁴, la vitesse d'intégration des deux sexes est similaire. Une année après l'obtention du titre universitaire, 72% des femmes comme des hommes occupent un emploi qualifié. Les hommes titulaires d'un diplôme des hautes écoles spécialisées (HES) ou pédagogiques (HEP)¹⁵ sont par contre légèrement plus rapide à trouver un emploi en adéquation avec leur formation. Même si les différences entre les deux sexes restent faibles, elles atteignent, un an après la fin des études, environ 4 points de pourcentage en faveur des hommes, ceci dans les deux types de hautes écoles.

Les taux d'entrée dans la vie professionnelle varient plus fortement entre les domaines d'études. Une année après la fin des études, l'accès à un emploi qualifié est très important pour les personnes diplômées en 2008 en Médecine humaine (95%) et en Pharmacie (93%) et en Formation des

enseignants (89%), alors qu'il est beaucoup moins rapide pour les diplômées et diplômés en Design (38%), en Sciences historiques et culture (53%) ou en Langues et littérature (60%) notamment. Plus le domaine d'études est axé sur un champ de travail spécifique et clairement délimité, plus le processus de passage de la formation à un emploi qualifié sera rapide. Ce constat concerne aussi bien les femmes que les hommes.

Certains domaines d'études montrent toutefois des variations importantes entre les taux féminins et masculins. Parmi les personnes diplômées des HEU en 2008, l'accès à un emploi qualifié 12 mois après la fin des études est plus important chez les femmes lorsqu'elles sont issues des domaines d'études des Sciences de la construction et planification et des Sciences sociales (+ 7 points), ainsi que des Sciences économiques (+ 6 points). Au contraire, le taux d'entrée est nettement plus important chez les hommes parmi les personnes diplômées en Sciences exactes (+ 14 points) ou dans le domaine Interdisciplinaire et autre (+ 12 points).

Parmi les diplômés et diplômées des HES en 2008, les plus grandes variations entre les sexes s'observent dans les domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts, Travail social ainsi que Chimie et sciences de la vie. Les deux premiers domaines cités présentent un taux d'entrée des femmes plus important que celui des hommes (respectivement + 15 points et + 6 points, un an après l'examen). En Chimie et sciences de la vie, le taux des femmes est par contre moins élevé (-5 points).

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle des titulaires d'un diplôme HEP en 2008, particulièrement élevé dans l'ensemble, se caractérise par une tendance à trouver un peu plus rapidement un emploi qualifié chez les hommes que chez les femmes. Douze mois après la fin des études, la différence est d'environ 4 points de pourcentage.

Taux d'entrée dans la vie professionnelle

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle exprime la proportion de personnes diplômées qui, au moment de l'enquête, ont déclaré exercer un emploi **qualifié** parmi les diplômées et diplômés actifs. Cet indicateur, qui est présenté selon une dimension temporelle (nombre de mois entre le moment d'obtention du diplôme et l'exercice d'une acti-

tivité rémunérée), permet de se faire une idée du temps nécessaire à une personne diplômée pour trouver un emploi correspondant à son niveau de qualification.

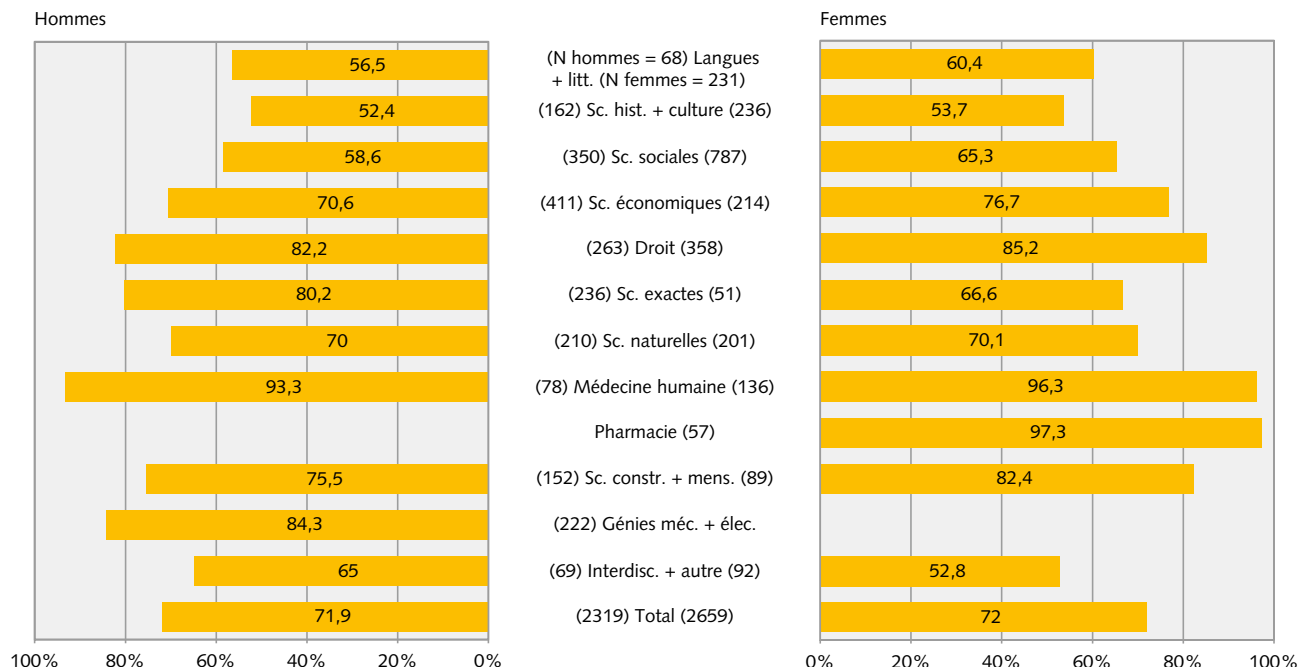
Un emploi qualifié correspond dans ce contexte à un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école a été exigé par l'employeur.

¹⁴ Diplôme de 2^e cycle universitaire (licence/diplôme, master).

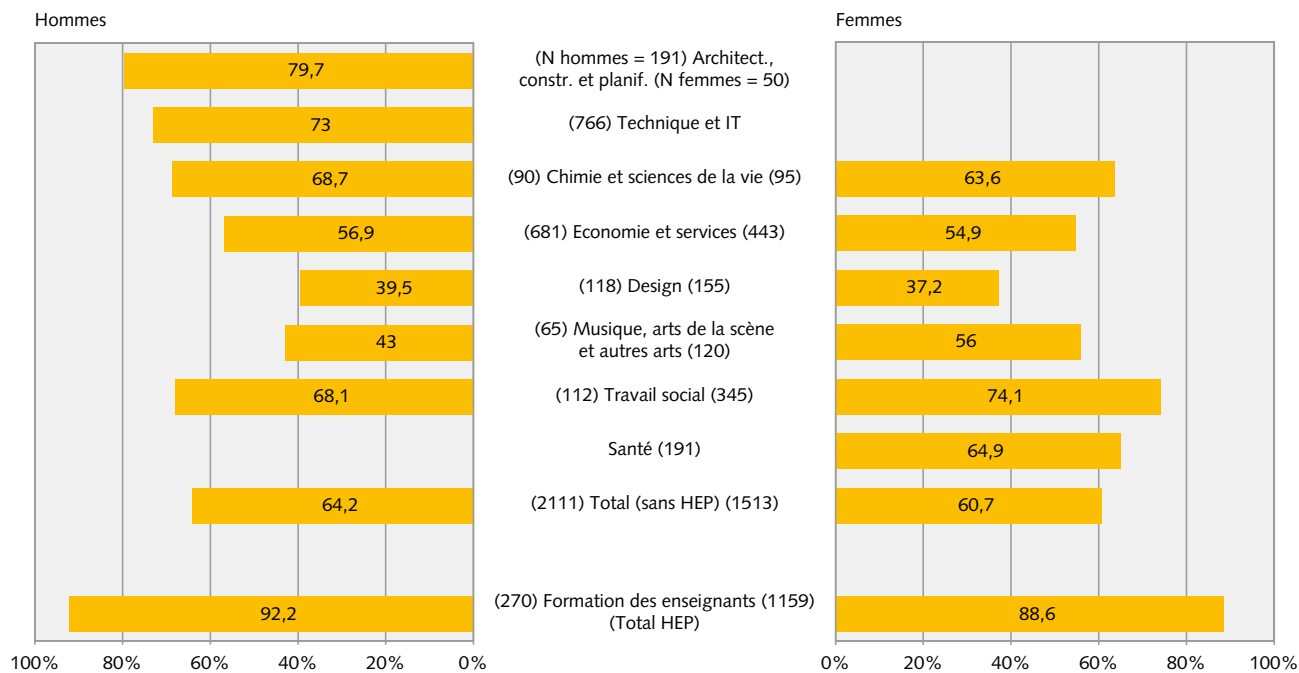
¹⁵ HES: diplôme de 1^{er} cycle (diplôme, bachelor); HEP: ensemble des diplômes.

8 Entrée dans la vie professionnelle des personnes diplômées

Taux d'entrée dans la vie professionnelle des personnes diplômées HEU un an après l'examen selon le sexe et le domaine d'études, enquête 2009



Taux d'entrée dans la vie professionnelle des personnes diplômées HES ou HEP un an après l'examen selon le sexe et le domaine d'études, enquête 2009



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: Enquête sur les personnes diplômées des hautes écoles (première enquête 2009)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

9 Revenu annuel brut des personnes diplômées

La section suivante est consacrée au revenu brut standardisé de l'activité professionnelle principale des personnes diplômées en 2008 des hautes écoles universitaires (HEU), spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP), environ une année après la fin de leurs études. La standardisation du revenu consiste à convertir le salaire des personnes travaillant à temps partiel en revenu d'une activité à temps complet (100%).

Le revenu annuel brut des personnes titulaires d'un diplôme HEU de 2^e cycle s'élève à 75'600 francs (médiane). Les diplômées et diplômés des HES indiquent gagner 78'000 francs par année et leurs homologues des HEP 80'000 francs.

Le revenu des hommes est plus élevé que celui des femmes parmi les personnes diplômées des trois types de hautes écoles. La différence se limite à 3'000 francs chez les personnes issues des HEU, mais atteint 5'000 francs chez celles des HES et 12'500 francs chez les titulaires d'un diplôme HEP. Le grand écart de revenu entre diplômées et diplômés HEP s'explique principalement par le fait que les femmes sont plus fréquemment formées pour devenir enseignantes du degré primaire et pré-primaire que les hommes, et que les salaires sont plus faibles à ces niveaux d'enseignement¹⁶.

Dans l'ensemble, les disparités salariales entre les deux sexes s'expliquent en grande partie par des statuts professionnels inégaux.

En effet, les femmes n'occupent pas aussi fréquemment que les hommes des positions professionnelles élevées, qui sont mieux rémunérées.

Elles sont plus souvent employées sans fonction dirigeante, tandis que les hommes sont plus fréquemment employés avec fonction dirigeante ou comme membres de la direction¹⁷.

D'autres facteurs semblent également expliquer les écarts de revenus entre hommes et femmes. Une étude de l'Office fédéral de la Statistique¹⁸ en 2006 a démontré que les différences salariales entre les deux sexes étaient statistiquement peu significatives si l'on contrôlait les facteurs liés à l'individu (âge, état civil, fait d'avoir des enfants ou non, etc.) ainsi que ceux liés au secteur d'occupation et à la place de travail (domaines d'activités plus ou moins bien rémunérées, nombre de mois d'activité depuis la fin des études, lieu de travail, etc.).

Les titulaires d'un doctorat en 2008 affichent, un an après la fin des études, un revenu annuel brut médian de 90'000 francs. De légères disparités salariales entre les sexes existent également au niveau d'examen du doctorat. Les femmes gagnent en effet 4'500 francs de moins (différence du revenu médian) par année que les hommes. Toutefois, l'influence sur le revenu des facteurs structurels, déjà mentionnés dans cette section, imposent une interprétation prudente de ces écarts.

Revenu annuel brut standardisé

Le revenu annuel brut standardisé s'appuie sur les indications fournies par les diplômés et diplômées au moment de l'enquête. Celles-ci ont été priées d'indiquer leur revenu annuel brut, y compris le 13^e salaire. Afin de pouvoir comparer les revenus, les montants indiqués ont été convertis en revenus annuels standardisés, c'est-à-dire que les revenus des personnes travaillant à temps partiel ont été convertis en revenus d'une activité à plein temps (100%). Au moyen de paramètres de distribution statistique, les observations aberrantes ont été identifiées et exclues du calcul du revenu.

Médiane, quartiles inférieur et supérieur

Pour obtenir la valeur médiane, celle observée au quartile inférieur ou celle observée au quartile supérieur, il faut au préalable classer les données dans l'ordre croissant.

Pour obtenir la médiane, il faut scinder l'ensemble des occurrences en deux groupes égaux.

La valeur médiane est celle qui se situe entre la valeur de la dernière occurrence de la première moitié et la valeur de la première occurrence de la seconde moitié.

Pour obtenir les valeurs du quartile inférieur et du quartile supérieur il faut scinder l'ensemble des occurrences en quatre groupes égaux. La valeur du quartile inférieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 1^{er} quart et la valeur de la première occurrence du 2^e quart. La valeur du quartile supérieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 3^e quart et la valeur de la première occurrence du 4^e quart.

Dans les graphiques, les valeurs présentées se situent entre les quartiles inférieur et supérieur. Par conséquent, ce sont seulement 50% des valeurs qui sont présentées et ce sont donc les valeurs qui se rapprochent le plus de la valeur médiane.

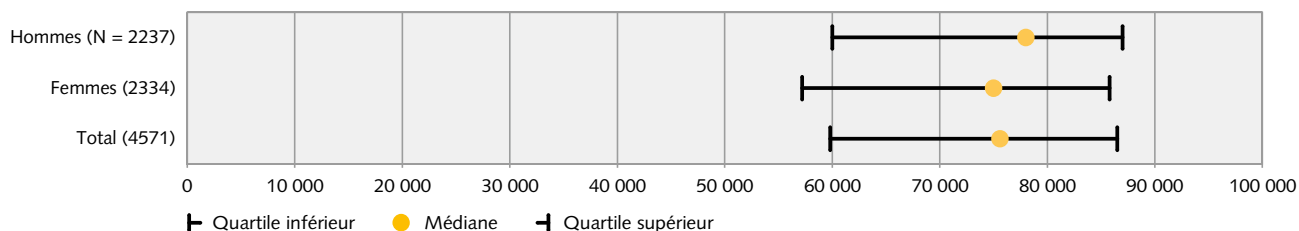
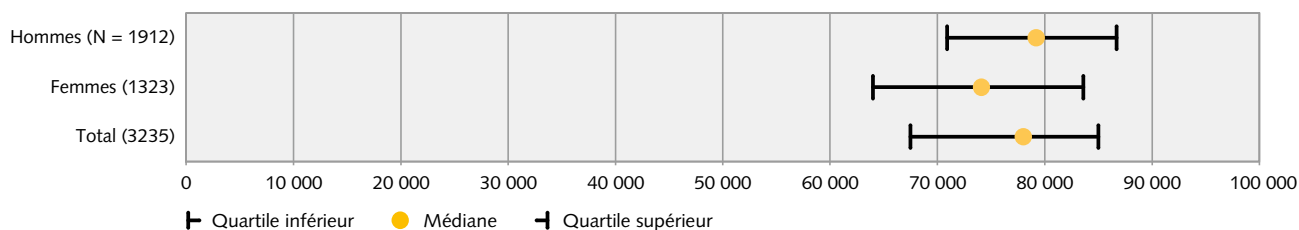
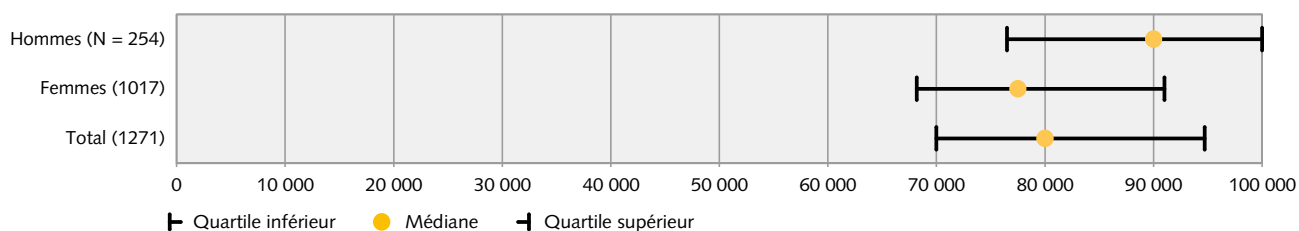
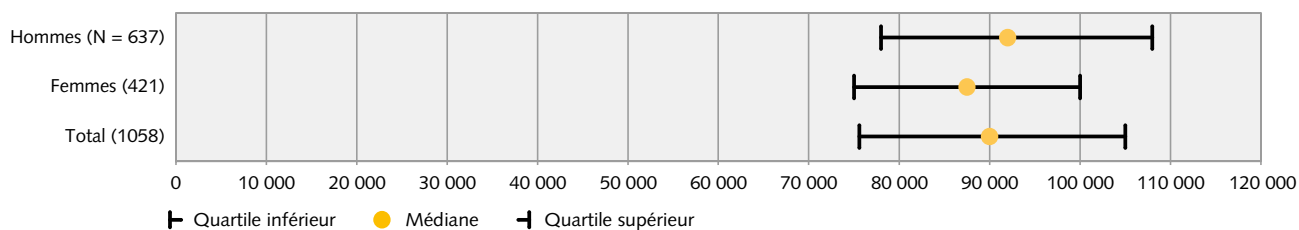
Ici ce n'est pas la moyenne mais la médiane qui a été choisie car cette dernière est moins influencée par les valeurs extrêmes de la distribution des données.

¹⁶ De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2007 auprès des personnes nouvellement diplômées, Actualités OFS, 2009, pp.48–49.

¹⁷ ibidem, pp. 33–34.

¹⁸ Gleiches Studium – gleicher Lohn? Geschlechtsspezifische Einkommensanalysen der Schweizer Hochschulabsolventenbefragung 2003, OFS, Neuchâtel, 2006.

9 Revenu annuel brut des personnes diplômées

Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées des HEU un an après l'examen selon le sexe, enquête 2009
 en francs

Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées des HES un an après l'examen selon le sexe, enquête 2009
 en francs

Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées des HEP un an après l'examen selon le sexe, enquête 2009
 en francs

Revenu annuel brut standardisé des titulaires d'un doctorat un an après l'examen selon le sexe, enquête 2009
 en francs


Source: Enquête sur les personnes diplômées des hautes écoles (première enquête 2009)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

10 Adéquation des compétences des personnes diplômées

L'adéquation des compétences décrit la perception que les personnes diplômées des hautes écoles ont de la concordance entre les qualifications acquises durant les études et celles utilisées professionnellement un an après l'obtention du diplôme.

Dans l'ensemble, les personnes diplômées en 2008 estiment que le rapport entre les compétences acquises durant les études et celles requises dans le cadre de leur profession est étroit. Cette forte adéquation est perçue par 63 %¹⁹ des diplômés et diplômées des hautes écoles²⁰.

Parmi les titulaires d'un diplôme universitaire de 2^e cycle, les femmes sont légèrement plus enclines que les hommes à percevoir une faible adéquation des compétences (18 % contre 15 %) et moins nombreuses à la considérer comme forte (62 % contre 65 %). La tendance est inversée chez les personnes diplômées des hautes écoles pédagogiques (HEP), où 74 % des femmes (contre 67 % des hommes) pensent que le niveau de correspondance entre les qualifications acquises et requises est élevé. Ce sentiment est également plus fréquemment partagé par les diplômées des hautes écoles spécialisées (HES) que par leurs collègues masculins (59 % contre 55 %).

L'appréciation de l'adéquation des compétences entre les hommes et les femmes diffère plus ou moins grandement selon le domaine étudié. Les variations sont particulièrement importantes chez les personnes titulaires d'un diplôme de premier cycle HES en Musique, arts de la scène et autres arts. Dans ce domaine, 61 % des diplômées en 2008 jugent l'adéquation forte, ce qui représente 12 points de pourcentage de plus que leurs collègues masculins.

Parmi les personnes diplômées des HEU, les hommes perçoivent plus fréquemment une adéquation importante entre les compétences acquises et requises. Les variations les plus marquées sont observées en Sciences de la construction et mensuration, en Sciences naturelles et en Sciences historiques et culture ainsi qu'en Langues et littérature où les taux de concordance élevé des hommes dépassent d'environ 7 points de pourcentage ceux des femmes.

La forte adéquation entre les compétences acquises et requises est plus souvent ressentie par les titulaires d'un doctorat que par leurs collègues ayant obtenu un master ou une licence universitaire en 2008, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Les écarts observés entre les taux de forte adéquation atteignent 6 points de pourcentage chez les hommes et 11 points chez les femmes, chaque fois en faveur des personnes diplômées au doctorat. Le taux de forte adéquation le plus important chez les hommes se situe en Génies mécanique et électrique (74 %) et chez les femmes, en Médecine humaine (83 %).

De manière générale, les variations entre les domaines d'études quant à l'appréciation de l'adéquation entre les compétences acquises et requises s'expliquent notamment par le degré de spécialisation d'un domaine par rapport à un autre. Les domaines d'études dont le champ professionnel est clairement défini affichent des taux de concordance plus élevés que les disciplines dites «généralistes».

Adéquation des compétences

Estimation subjective de la part des personnes diplômées sur les possibilités de mettre à profit dans leur emploi actuel les qualifications acquises durant leurs études.

Cet indicateur est établi sur la base de la question suivante posée dans le questionnaire: «Pensez-vous que votre activité lucrative corresponde à votre formation? Du point de vue des qualifications acquises au cours

de vos études», avec cinq niveaux de réponse allant de: «ne correspond pas du tout» à «correspond dans une très large mesure».

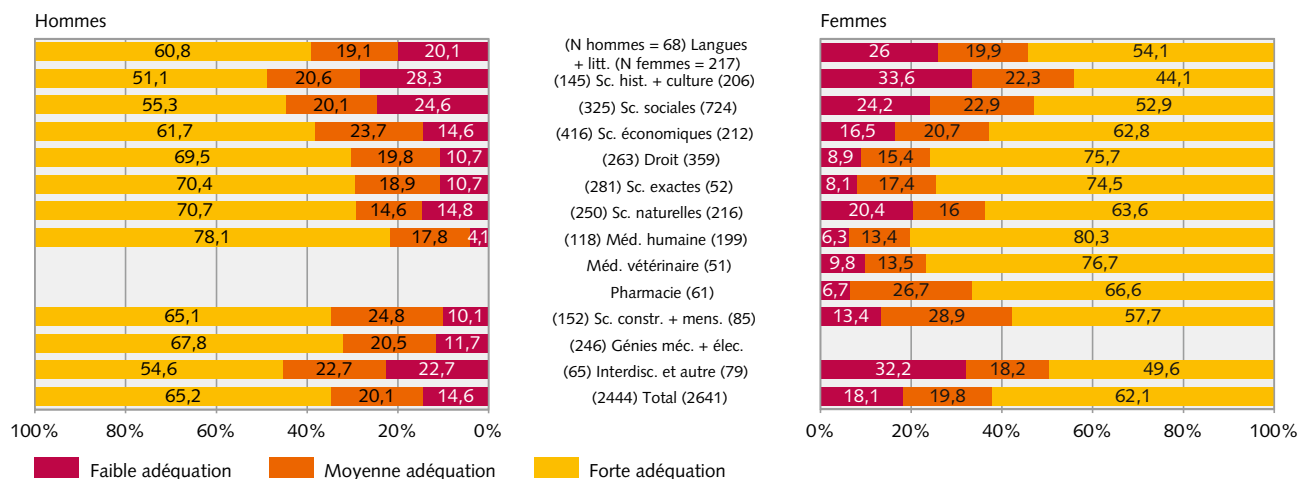
La catégorie de l'indicateur «Faible adéquation» regroupe les deux niveaux de réponse inférieurs, la catégorie «Forte adéquation» regroupe les deux niveaux supérieurs et la catégorie «Moyenne adéquation» représente le niveau du milieu.

¹⁹ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind12.indicator.12504.1205.html>

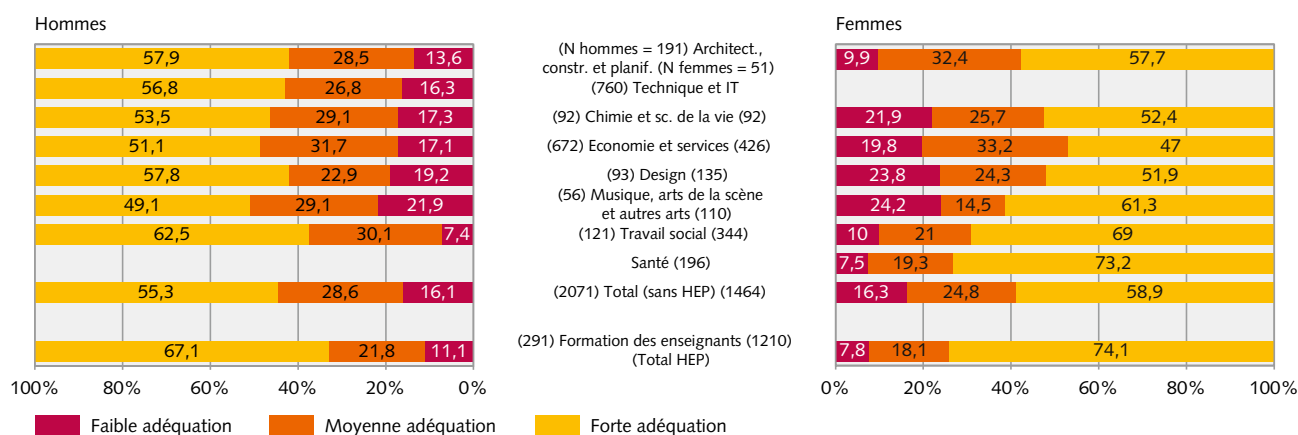
²⁰ Examens de niveau licence/diplôme ou master HEU, diplôme ou bachelor HES, ensemble des diplômés HEP.

10 Adéquation des compétences des personnes diplômées

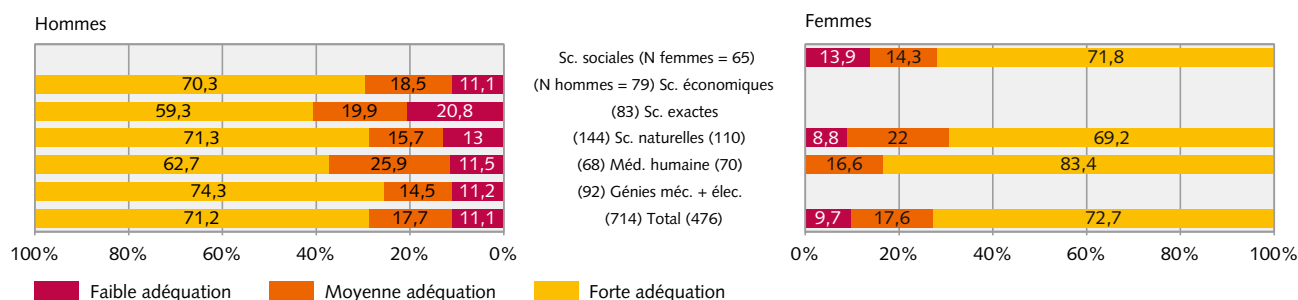
Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les personnes diplômées HEU un an après l'examen selon le sexe et le domaine d'études, enquête 2009



Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les personnes diplômées HES ou HEP un an après l'examen selon le sexe et le domaine d'études, enquête 2009



Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les titulaires d'un doctorat un an après l'examen selon le sexe et le domaine d'études, enquête 2009



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: Enquête sur les personnes diplômées des hautes écoles (première enquête 2009)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

11 Conditions d'emploi des personnes diplômées avec et sans enfants

Cette section a comme objectif de comparer les conditions d'emploi des diplômés et diplômées des hautes écoles universitaires en 2008, un an après la fin des études, selon qu'ils soient parents ou non. Pour décrire les conditions de travail de ces différentes catégories de personnes diplômées, trois indicateurs significatifs ont été sélectionnés. Il s'agit du statut professionnel, du taux d'occupation et du revenu annuel brut standardisé. On entend par revenu standardisé, la conversion du salaire des personnes travaillant à temps partiel en revenu d'une activité à plein temps (100%).

Dans l'ensemble, les personnes titulaires d'un diplôme de 2^e cycle universitaire ayant des enfants ont un salaire plus élevé que leurs homologues sans enfants. La différence annuelle atteint 7'700 francs chez les hommes et 9'050 francs chez les femmes²¹. Parmi les titulaires d'un doctorat, les écarts de revenu entre les hommes diplômés avec enfants et sans enfants (10'000 francs) sont similaires à ceux observés chez les femmes (11'300 francs).

Les différences de revenu entre les personnes diplômées avec et sans enfants proviennent en grande partie des différents statuts qu'elles ont dans leur activité professionnelle. En effet, les personnes avec enfants occupent plus souvent des positions professionnelles mieux rémunérées comme employés avec fonction dirigeante et exercent surtout moins fréquemment une activité en tant que stagiaire, assistant ou doctorant, postes moins lucratifs. A titre d'exemple, la part des femmes titulaires d'un certificat de 2^e cycle universitaire, occupant un poste de stagiaire, excède légèrement 5% lorsqu'elles ont un enfant mais se monte à 16% lorsqu'elles ne sont pas mères. La différence existe également chez les hommes puisque parmi les pères, seuls 6% exercent une activité de stagiaire contre plus de 11% parmi les hommes sans enfants.

L'âge peut être un autre facteur explicatif. Les personnes avec des enfants à charge sont souvent plus âgées et donc possiblement au bénéfice d'expériences professionnelles antérieures ou parallèles aux études, ce qui augmente le salaire. Notons enfin que dans le revenu annuel brut des personnes avec enfants sont incluses les allocations familiales dont les parents sont bénéficiaires et qui élèvent également le salaire. A titre d'exemple, une famille avec deux enfants reçoit environ 5'000 francs d'allocations par année²².

Le fait d'avoir des enfants ou non influence fortement le taux d'occupation. Dans l'ensemble, les personnes diplômées avec enfants, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, travaillent moins fréquemment à plein temps que leurs collègues sans enfants. Cette tendance est toutefois plus marquée chez les femmes. Seul 24% d'entre elles travaillent à plein temps lorsqu'elles sont mères, alors que la proportion de femmes sans enfants professionnellement à plein temps est de 63%. De plus, le taux d'occupation inférieur à 50% concerne 22% des femmes avec enfants contre 5% des femmes sans enfants.

Le travail à temps partiel est également très fréquent chez les titulaires d'un doctorat ayant un ou plusieurs enfants. Ainsi, 66% des femmes avec enfants y ont recours un an après l'obtention de leur doctorat contre 27% des femmes sans enfants. Dans cette catégorie de personnes diplômées, les écarts entre les hommes avec et sans enfants sont plus modestes.

Statut professionnel

Les personnes diplômées des hautes écoles professionnellement actives ont été interrogées sur leur statut professionnel.

Leurs réponses ont été classées en cinq catégories:

- stagiaire
- doctorant/e, assistant/e
- employé/e sans fonction dirigeante (y compris médecin assistant, enseignant/e, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale)
- employé/e avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur)
- indépendant/e (avec ou sans employés).

Taux d'occupation

Les personnes diplômées des hautes écoles ont été interrogées sur le taux d'occupation fixé dans leur contrat de travail principal.

Les réponses ont été classées en trois catégories:

- moins de 50%
- 50% à 89%
- 90% à 100% (plein temps)

²¹ Il s'agit de la différence entre les médianes des revenus annuels bruts standardisés.

²² Loi fédérale sur les allocations familiales (<http://www.bsv.admin.ch/themen/zulagen/00059/index.html?lang=fr>).

11 Conditions d'emploi des personnes diplômées avec et sans enfants

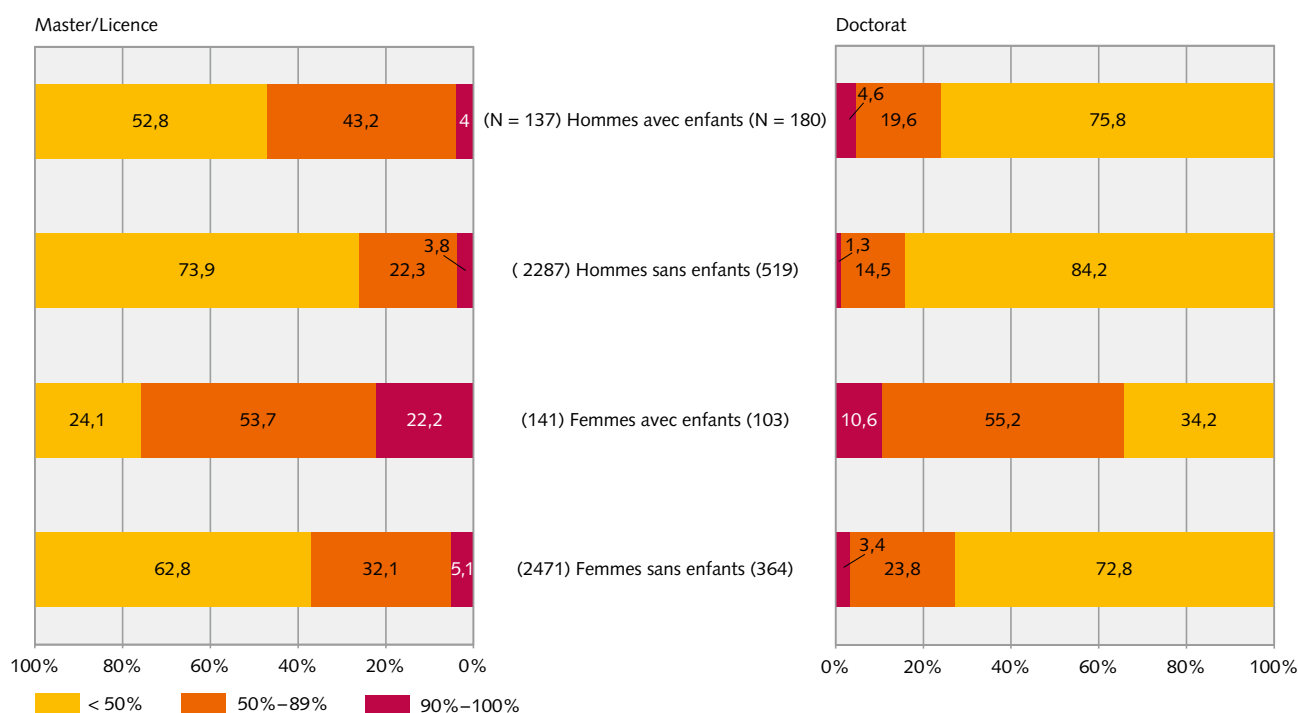
T7 Revenu annuel brut standardisé et statut professionnel des personnes diplômées des HEU un an après l'examen selon la parentalité, le sexe et le niveau d'études, enquête 2009

	Master/Licence				Doctorat			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Avec enfants	Sans enfants	Avec enfants	Sans enfants	Avec enfants	Sans enfants	Avec enfants	Sans enfants
Revenu brut (en francs/an)								
Médiane	84 500	76 800	83 150	74 100	100 000	90 000	96 300	85 000
Statut professionnel (en%)								
Stagiaire	5,9	11,4	5,3	15,8	0	2,5	0	1,7
Assistant/e, Doctorant/e	15,8	21,6	14,3	15,2	*	*	*	*
Employé/e sans fonction dirigeante	47,6	49,6	58,2	55,4	40,7	55,0	51,9	65,5
Employé/e avec fonction dirigeante	24,8	15,3	18,8	12,5	51,6	37,8	40,2	30,8
Indépendant/e	5,9	2,1	3,5	1,1	7,6	4,7	7,9	1,9

Remarque: * = pas de données disponibles.

Source: Enquête sur les personnes diplômées des hautes écoles (première enquête 2009)

Taux d'occupation des personnes diplômées HEU un an après l'examen selon la parentalité, le sexe et le niveau d'études, enquête 2009



Source: Enquête sur les personnes diplômées des hautes écoles (première enquête 2009)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

12 Personnel des hautes écoles universitaires

Les indicateurs présentés jusqu'à présent s'intéressaient à l'égalité entre les sexes du point de vue de la population étudiante. L'un des aspects essentiels à considérer pourtant aussi dans les discussions sur l'égalité des chances dans les hautes écoles est celui du déséquilibre entre les sexes dans le personnel scientifique, notamment dans le corps professoral. Les indicateurs ci-après livrent quelques chiffres-clés à ce sujet.

Personnel dans les hautes écoles universitaires

Si l'on considère les personnes employées des hautes écoles universitaires (HEU), on observe, comme chez les étudiantes et étudiants, une diminution de la part des femmes à mesure que le niveau hiérarchique augmente. Depuis des années, la part des femmes dans le personnel administratif et technique des HEU atteint 60% environ. Dans les autres catégories de personnel, la part des femmes s'est certes accrue sans discontinuer, mais demeure encore très au-dessous de la barre des 50%. 41% des assistants et des collaborateurs scientifiques sont des femmes. Cette part est légèrement inférieure à la proportion de femmes (tous systèmes éducatifs confondus) qui ont entamé (46%) ou achevé (43%) un doctorat en 2010. La part des femmes est de 26% chez les autres enseignants. Dans le corps professoral, la représentation féminine a augmenté de deux tiers depuis 2002. Pourtant, 17% seulement des postes de professeur étaient occupés par des femmes. Etant donné que de nombreuses femmes ont été nommées professeures au cours de ces dernières années (part de 24% en moyenne entre 2007 et 2009), leur part dans le corps professoral devrait continuer de progresser lentement dans l'ensemble.²³

Sur la base du taux de passage entre le doctorat et le professorat, il est possible de calculer la probabilité avec laquelle une personne munie d'un doctorat sera nommée à un poste de professeur. Cette probabilité s'est accrue pour les Suissesses au cours de ces dernières années. Elle est cependant encore inférieure de 30% à celle de leurs collègues masculins.²⁴

Les Sciences humaines et sociales comptent le plus fort pourcentage de femmes professeures (28%). Leur part avoisine 20% dans les groupes de domaines d'études «Droit» (22%) et «Interdisciplinaire et autre» (21%). Elle est nettement plus faible dans les groupes de domaines d'études «Sciences techniques» (10%), «Médecine et pharmacie», «Sciences exactes et naturelles» (12%) et «Sciences économiques» (15%).

Tous groupes de domaines d'études confondus, l'écart entre la part des professeures et la part des étudiantes reste très élevé (cf. annexe «Leaky Pipelines selon le groupe de domaines d'études»).

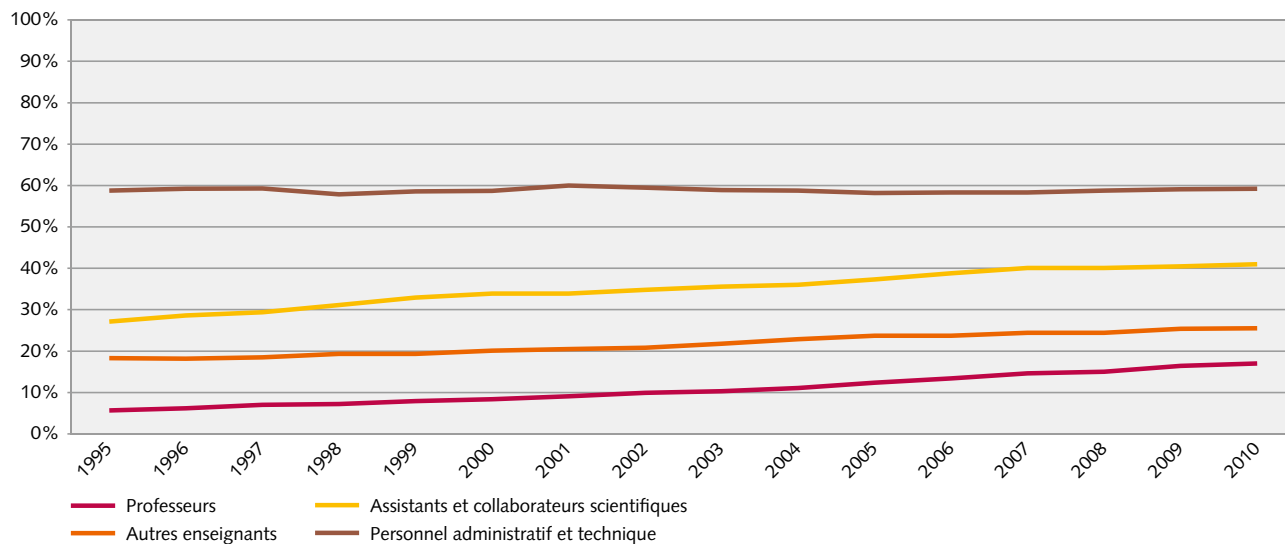
²³ Perspectives de la formation. Scénarios 2010–2019 pour les hautes écoles, OFS, Neuchâtel, 2010, p. 16.

²⁴ ibidem, p. 36.

12 Personnel des hautes écoles universitaires

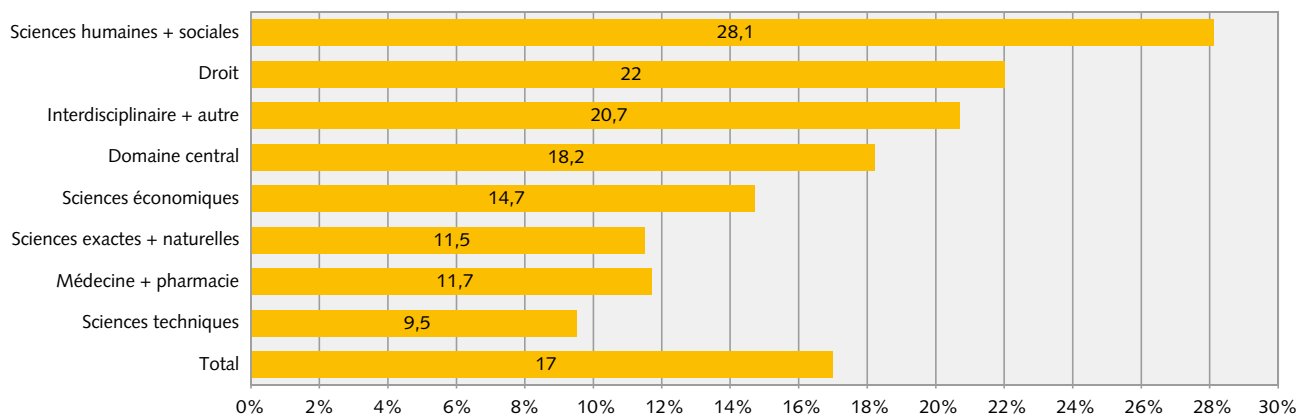
Evolution de la part des femmes dans le personnel HEU selon la catégorie de personnel

Part des femmes en % (personnes)



Part des femmes dans le corps professoral HEU selon le groupe de domaines d'études, en 2010

Part des femmes en % (personnes)



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

13 Personnel des hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Un phénomène identique à celui des HEU s'observe dans les hautes écoles spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP): plus le niveau hiérarchique augmente, plus la proportion de femmes tend à diminuer. Le personnel administratif et technique des HES et des HEP est composé d'une nette majorité de femmes (58% dans les HES et 68% dans les HEP). En revanche, les HES ne comptent que 31% de professeures et les HEP 42%. Dans les HES, les femmes sont également moins nombreuses que les hommes dans les catégories «Autres enseignants» (près de 39%) et «Assistants et collaborateurs scientifiques» (36%). Dans les HEP, en revanche, le pourcentage d'hommes dans ces deux catégories de personnel est nettement inférieur à 50% (43% chez les autres enseignants et 31% chez les assistants et les collaborateurs scientifiques). Si l'on considère l'ensemble du corps enseignant (professeurs et autres enseignants), la part des femmes devrait enregistrer à nouveau une légère hausse dans les prochaines années. Dans tous les domaines d'études, en effet, on constate que la part des femmes qui rejoignent le corps enseignant est plus élevée que la part des femmes que les corps enseignants ont comptée jusque-là.²⁵

Comme pour la plupart des indicateurs dont il a été question jusqu'à présent, les proportions d'hommes et de femmes dans le personnel des hautes écoles varient sensiblement entre les domaines d'études. Le domaine d'études «Travail social» est le seul où les femmes et les hommes sont également représentés dans le corps enseignant. Dans les domaines d'études de la Santé, les professeurs et les autres enseignants comptent une minorité d'hommes (respectivement 26% et 37%). Tel est le cas également en Linguistique appliquée (44% et 39%).

Dans les autres domaines d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

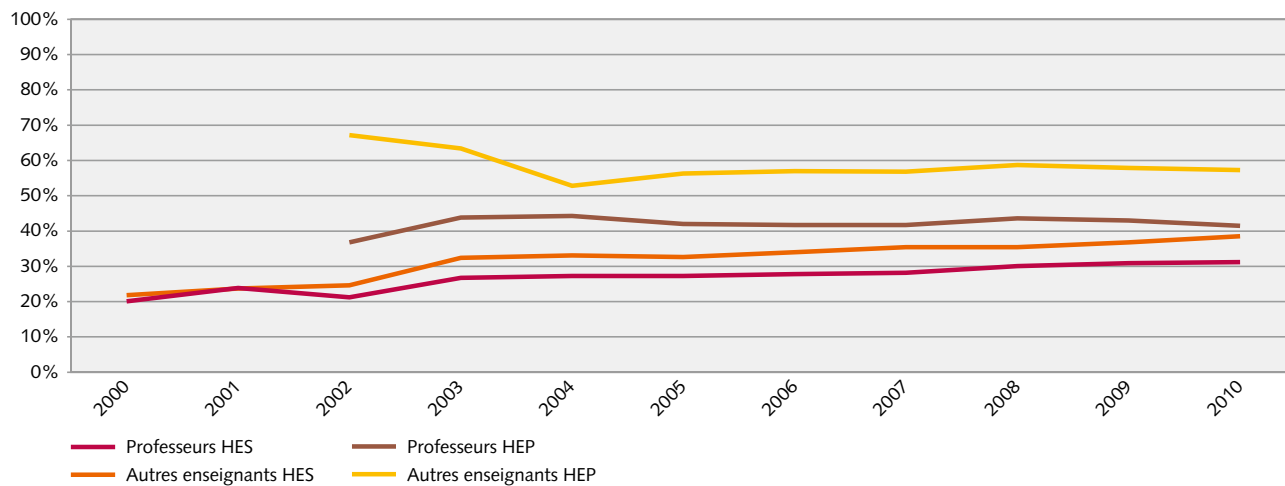
Dans les HES et les HEP aussi, la part des professeures est nettement plus faible que la part des étudiantes. Le domaine d'études «Technique et IT» fait exception. Dans ce domaine, on compte moins de 10% de femmes tant dans le personnel scientifique que dans les effectifs estudiantins.

²⁵ Perspectives de la formation. Scénarios 2010–2019 pour les hautes écoles, OFS, Neuchâtel, 2010, p. 41.

13 Personnel des hautes écoles spécialisées et pédagogiques

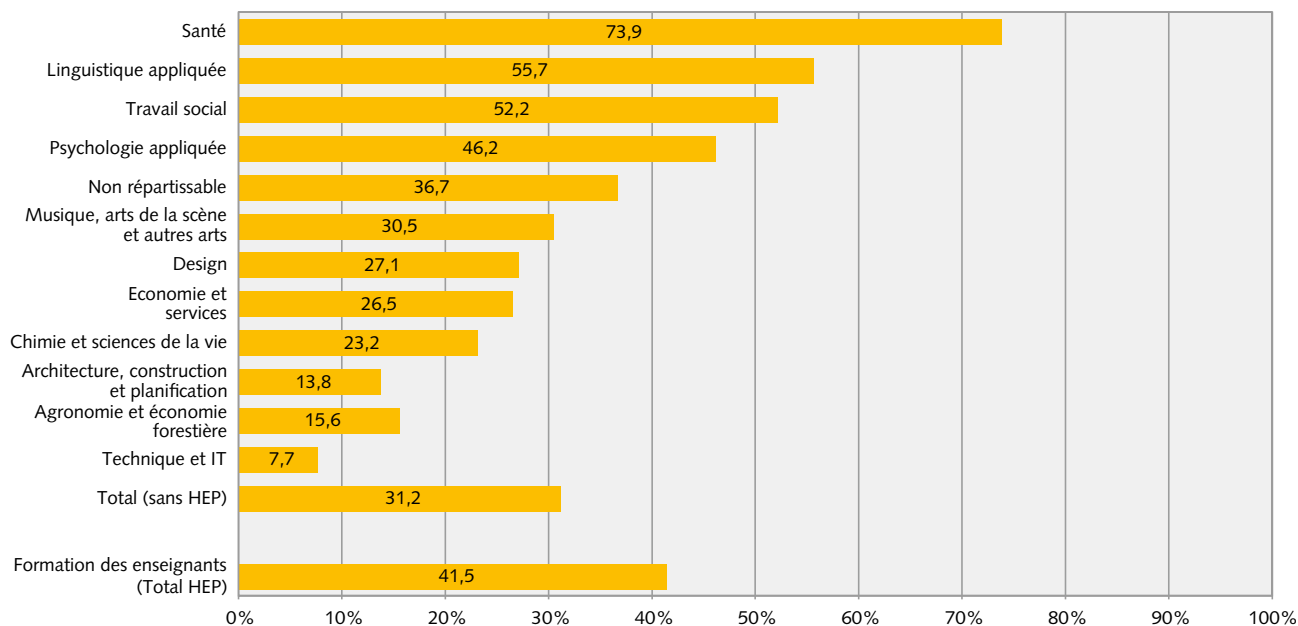
Evolution de la part des femmes dans le corps professoral et enseignant HES et HEP

Part des femmes en % (personnes)



Part des femmes dans le corps professoral HES et HEP selon le domaine d'études, en 2010

Part des femmes en % (personnes)



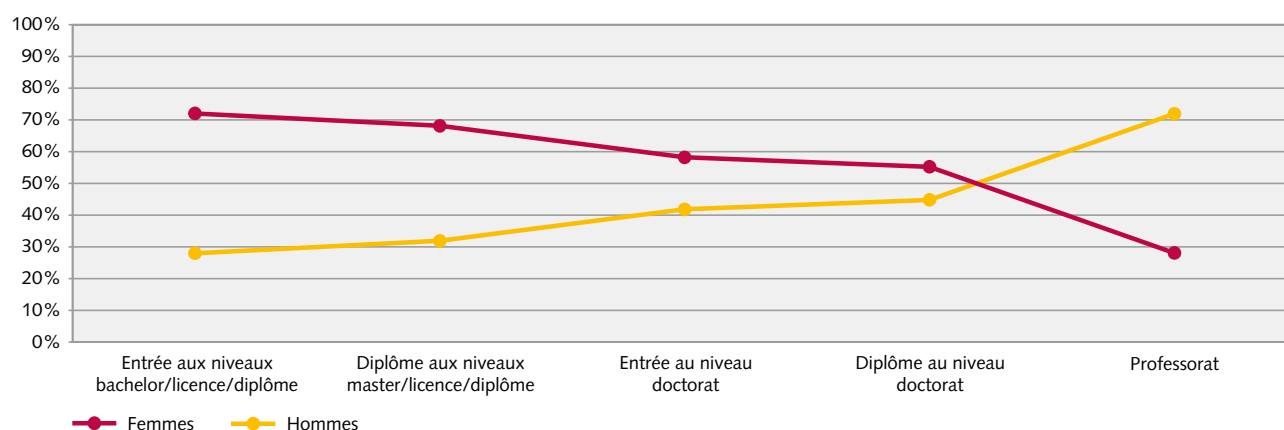
Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

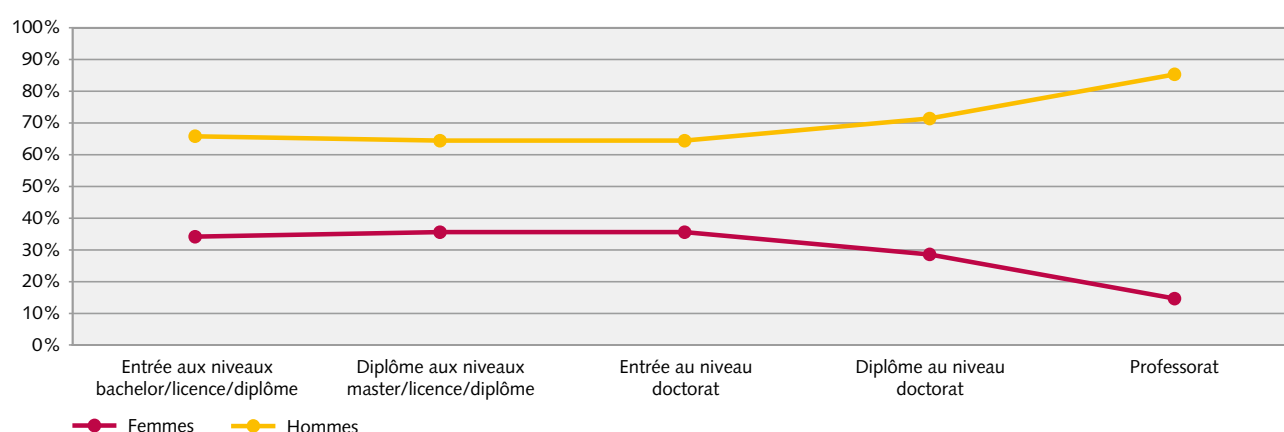
Annexes

Leaky Pipelines selon le groupe domaines d'études universitaires, en 2010

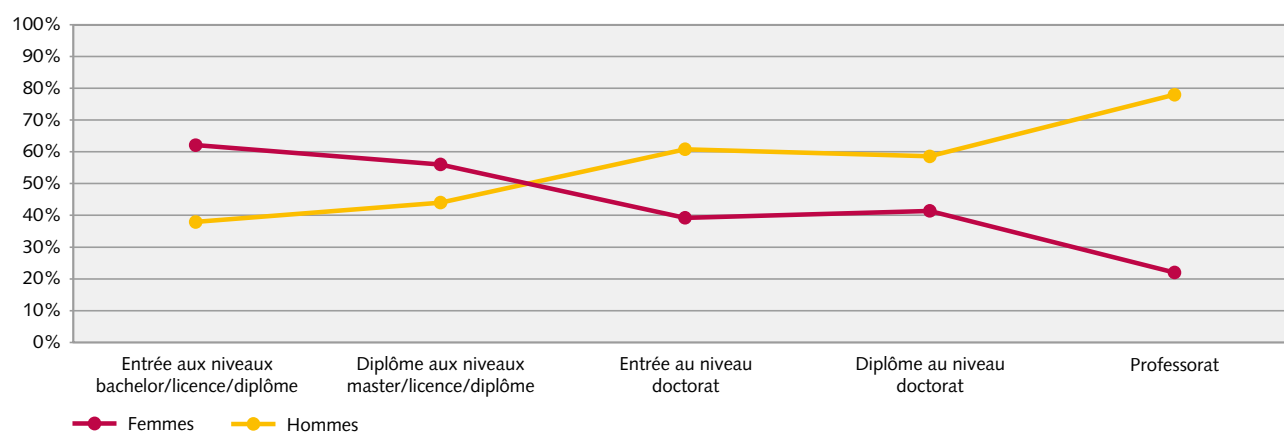
Leaky Pipeline du groupe de domaine d'études «Sciences humaines et sociales», en 2010



Leaky Pipeline du groupe de domaine d'études «Sciences économiques», en 2010



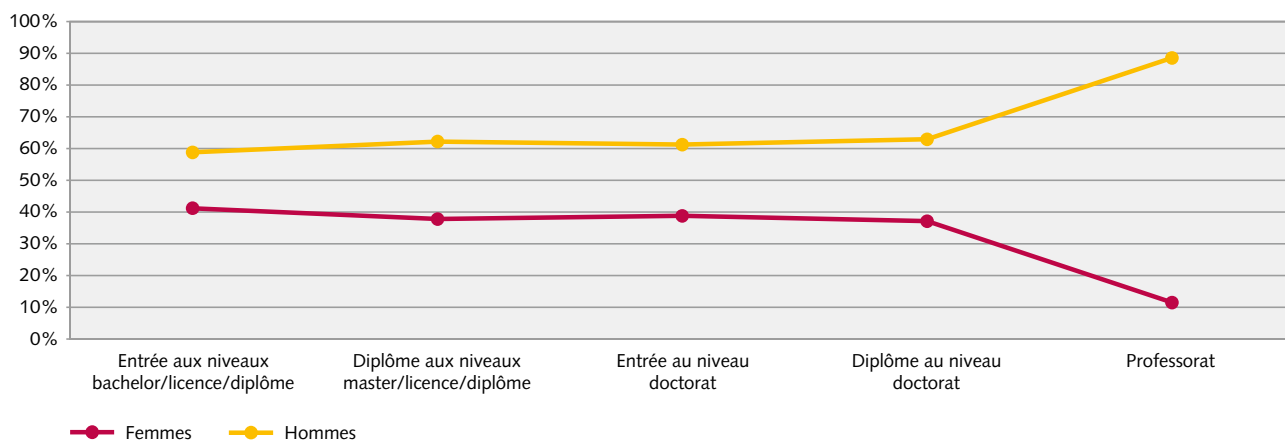
Leaky Pipeline du groupe de domaine d'études «Droit», en 2010



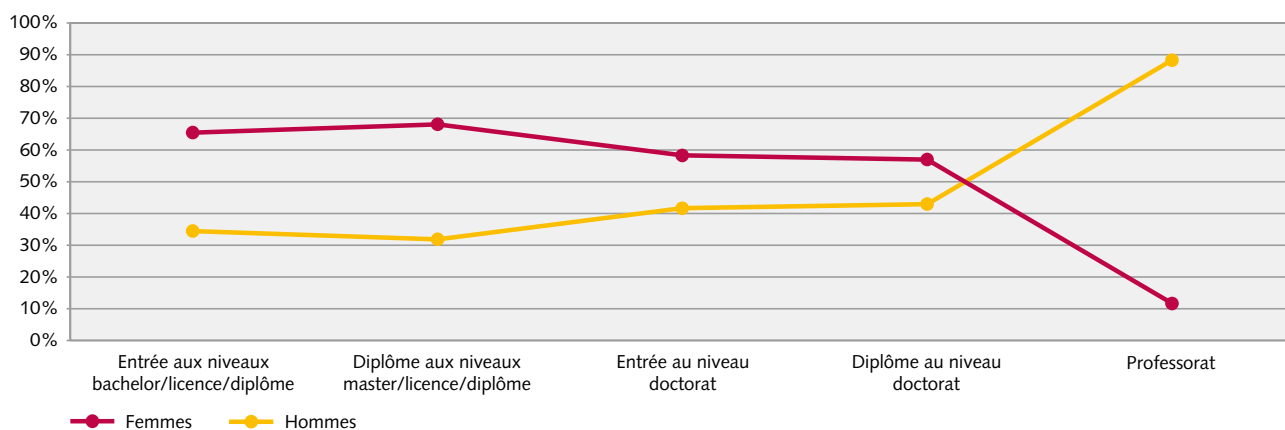
Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

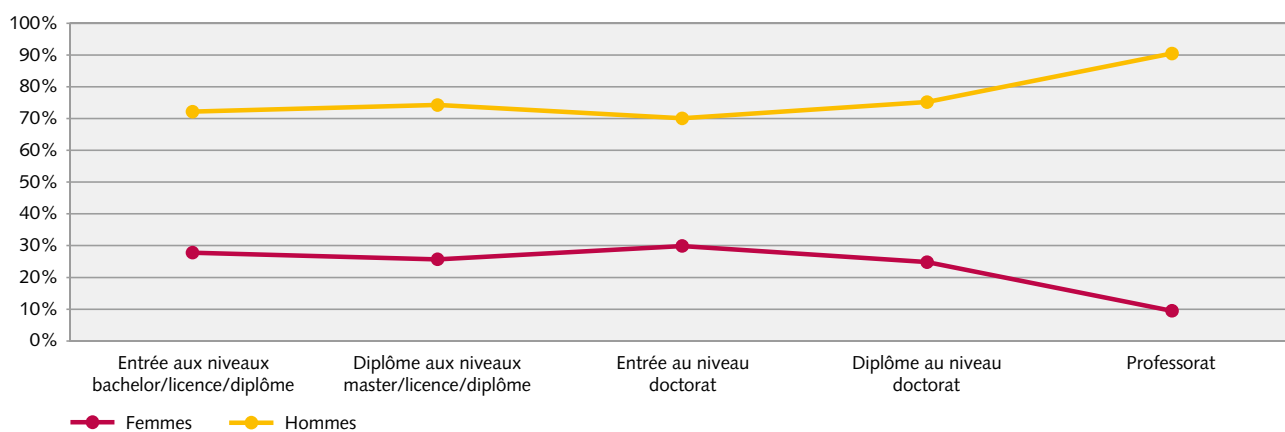
Leaky Pipeline du groupe de domaine d'études «Sciences exactes et naturelles», en 2010



Leaky Pipeline du groupe de domaine d'études «Médecine et pharmacie», en 2010



Leaky Pipeline du groupe de domaine d'études «Sciences techniques», en 2010



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Définitions

Domaines d'études et groupes de domaines d'études HEU

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et instituts, le SIUS utilise à peu près 80 branches d'études qui sont regroupées en vingt domaines d'études, resp. sept groupes de domaines d'études (italique), comparables au niveau suisse.

1 Sciences humaines et sociales

- 1.1 Théologie
- 1.2 Langues et littérature
- 1.3 Sciences historiques et culture
- 1.4 Sciences sociales
- 1.5 Sc. humaines et sociales pluridisciplinaires et autres

2 Sciences économiques

3 Droit

4 Sciences exactes et naturelles

- 4.1 Sciences exactes
- 4.2 Sciences naturelles
- 4.3 Sc. exactes et naturelles pluridisciplinaires et autres

5 Médecine et pharmacie

- 5.1 Médecine humaine
- 5.2 Médecine dentaire
- 5.3 Médecine vétérinaire
- 5.4 Pharmacie
- 5.5 Médecine et pharmacie pluridisciplinaires et autres

6 Sciences techniques

- 6.1 Sciences de la construction et mensuration
- 6.2 Génies mécanique et électrique
- 6.3 Agriculture et sylviculture
- 6.4 Sciences techniques pluridisciplinaires et autres

7 Interdisciplinaire et autre

Domaines d'études HES et HEP

Le catalogue des filières d'études se base sur la nomenclature élaborée dans le cadre de la révision partielle de la Loi sur les HES (LHES). Selon cette révision partielle, entrée en vigueur en octobre 2005, la formation professionnelle des domaines de la santé, du travail social et des arts est de la

compétence de la Confédération. Auparavant, ces domaines relevaient du droit cantonal. En 2008, la nomenclature détaillée des filières dans ces domaines a fait l'objet d'une révision au même titre que celle effectuée en 2004 pour les filières des domaines de la technique, de l'économie et du design. La statistique des examens est présentée selon cette nouvelle Ordonnance du Département fédéral de l'économie DFE (annexe «Domaines d'études et filières d'études du cycle bachelor»; en vigueur depuis le 1^{er} mai 2009). Seules la formation des enseignants et les filières pédagogiques spécialisées relèvent du droit cantonal.

Les filières d'études sont regroupées selon les domaines suivants:

- 01 Architecture, construction et planification
- 02 Technique et IT
- 03 Chimie et sciences de la vie
- 04 Agriculture et économie forestière
- 05 Economie et services
- 06 Design
- 07 Sport
- 08 Musique, arts de la scène et autres arts
- 11 Linguistique appliquée
- 12 Travail social
- 13 Psychologie appliquée
- 14 Santé
- 15 Formation des enseignants
- 99 Formation continue non répartissable

Niveau d'études

Les différents niveaux d'études sont présentés dans cette publication de la façon suivante:

- Niveau licence/diplôme HEU: études vers la licence/diplôme ou un titre non académique. Selon les «Directives de Bologne» de la Conférence universitaire suisse (CUS), les filières d'études de licence/diplôme sont remplacées par des filières d'études échelonnées de bachelor et de master. La nouvelle structure pour l'ensemble des filières d'études est globalement implantée en 2011.

- Niveau diplôme HES/HEP: Selon les «Directives pour la mise en oeuvre de la déclaration de Bologne dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques» de 2002 du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP, les filières d'études de diplôme HES seront remplacées par des filières d'études échelonnées de bachelor et de master. L'application des nouvelles structures pour l'ensemble des filières d'études est avancée en 2011.
- Niveau de bachelor: études vers un diplôme de bachelor. Selon les directives de la CUS, les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).
- Niveau de master: études vers un diplôme de master (sans les études de master dans le domaine de la formation continue). Les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits selon les directives de la CUS. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.
- Niveau doctorat: études vers le doctorat.

Hautes écoles universitaires

Les institutions mentionnées ci-dessous sont considérées comme hautes écoles universitaires (HEU) dans le cadre du SIUS:

BS	Université de Bâle
BE	Université de Berne
FR	Université de Fribourg
GE	Université de Genève
LS	Université de Lausanne
LU	Université de Lucerne
NE	Université de Neuchâtel
SG	Université de Saint-Gall
UZH	Université de Zurich
USI	Università della Svizzera italiana
EPFL	EPF de Lausanne
ETHZ	EPF de Zurich
AUTRES IU	Autres institutions universitaires: Formation universitaire à distance Suisse, Brigue. Institut universitaire Kurt Bösch, Sion.

Hautes écoles spécialisées

Les écoles mentionnées ci-dessous sont considérées comme hautes écoles spécialisées (HES) dans le cadre du SIUS:

BFH	Haute école spécialisée bernoise
HES-SO	Haute école Spécialisée de Suisse occidentale
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz (Hochschule Luzern)
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
ZFH	Zürcher Fachhochschule
Kal FH	Kalaidos Fachhochschule
LRG	Haute école Spécialisée Les Roches-Gruyère

Hautes écoles pédagogiques

- Institutions de la formation des enseignants intégrées dans la FHNW, la SUPSI et la ZFH.
- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
- Haute école pédagogique BEJUNE
- Haute école pédagogique Lausanne
- Haute école pédagogique du Valais
- Haute école pédagogique Fribourg
- Pädagogische Hochschule Bern
- Pädagogische Hochschule Zentralschweiz
- Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
- Pädagogische Hochschule Thurgau
- Pädagogische Hochschule Schaffhausen
- Pädagogische Hochschule Graubünden
- Pädagogische Hochschule des Kantons St.Gallen
- Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

Etudiants

Est considérée comme étudiant toute personne immatriculée dans une haute école suisse (haute école universitaire, haute école spécialisée et hautes écoles pédagogiques) au semestre d'automne de l'année universitaire considérée. Les statistiques des hautes écoles universitaires ne considèrent que les étudiants immatriculés dans ces dernières. Les doubles immatriculations – une personne immatriculée dans deux hautes écoles différentes – sont éliminées selon des critères précis. Les statistiques publiées par les hautes écoles elles-mêmes peuvent donc différencier de celles du SIUS. Les personnes qui étudient dans une haute école sans y être immatriculées ne font pas l'objet des relevés.

Entrants

Par entrant on entend toute personne qui s'immatricule pour la première fois à un semestre d'automne donné à un niveau d'études défini (bachelor, master, diplôme/licence, doctorat, formation continue universitaire, études universitaires approfondies ou spécialisées) d'un type de haute école donné (haute école universitaire, haute école spécialisée et haute école pédagogique). Une personne peut être comptée plusieurs fois comme entrant à des niveaux d'études et dans des types de haute école différents au cours de sa formation. Les étudiants qui passent de l'ancien système de licence et de diplôme au nouveau système de cursus de bachelor ne sont pas considérés comme entrants pour ne pas gonfler artificiellement les effectifs.

Personnes étrangères

Les personnes étrangères sont définies d'après leur nationalité. Selon le SIUS sont aussi incluses dans ce groupe les personnes étrangères en possession d'un permis d'établissement.

Etrangers scolarisés en Suisse

Personnes de nationalité étrangère domiciliées en Suisse au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

Etrangers scolarisés à l'étranger

Personnes de nationalité étrangère domiciliées à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

Examens

L'unité statistique des examens SIUS est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs. Le numéro matricule permet de lier les informations relatives à l'examen de fin d'études et celles concernant la personne l'ayant passé.

Provenance des données

SIUS

L'introduction du Système d'information universitaire suisse (SIUS) a eu lieu dans les années 70. Cette institution dans laquelle collaborent des personnes représentant les hautes écoles, les cantons universitaires et la Confédération a pour but d'établir des statistiques relatives aux hautes écoles pour l'ensemble de la Suisse. L'organe de réalisation est la division éducation et science de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Enquête auprès des personnes diplômées

Les données sont issues de la première enquête 2009 auprès des personnes diplômées en 2008.

Les informations du SIUS (Système d'information universitaire suisse) ont pu être utilisées pour pondérer les données recueillies. Il est ainsi possible de disposer de données pertinentes et statistiquement fiables, même à un degré de précision élevé.

Informations complémentaires

Système d'indicateurs des hautes écoles suisses

D'autres indicateurs et informations statistiques concernant la dimension «Genre» dans les hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques sont disponibles sur le portail internet de l'OFS. Le système des indicateurs des hautes écoles comprend trois jeux d'une vingtaine d'indicateurs au niveau national ayant pour but de mettre à disposition des informations sur le système suisse des hautes écoles. Une série d'indicateurs décrit le système global des hautes écoles. Les deux autres jeux d'indicateurs détaillent les spécificités des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spécialisées et pédagogiques. Les indicateurs comportent aussi des indications générales relatives au calcul et aux définitions.

Portail statistiques de l'OFS:

www.higher-education-indicators.bfs.admin.ch

Données de bases: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/data.html

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Institutions de formation (BILD-I)

- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Processus de formation (BILD-P)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Système de formation (BILD-S)

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

La Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) a demandé, dans le cadre du monitoring de la réforme de Bologne, que l'on examine divers aspects de cette dernière. L'un des points fondamentaux porte sur les éventuelles conséquences de la réforme sur l'égalité entre les femmes et les hommes durant leurs études de base dans les hautes écoles suisses, ainsi que dans l'accès au doctorat et au monde professionnel.

La présente publication apporte une contribution quantitative à l'observation de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les hautes écoles. Ces informations statistiques doivent alimenter le débat sur la politique des hautes écoles suisses.

N° de commande

1032-1100

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

14 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15547-9